Spécialité de Jumelles riches.

8 et 20 verres. Ces jumelles ont une clarté et un grossissement bien au-dessus de toutes celles fabriquées jusqu'à ce jour. Harweiler Freres, Opticiens, Palais Royal, 129 (Galerie Valois) à Paris.—AE. 4 oct—6m[illegible]

Brevet d'invention.

CARTES A JOUER, OPAQUES,

B. P. Grimaud et Co.,

SEULS FABRICANS EN FRANCE,

RUE DE BONDY, No. 70, A PARIS.

La transparence des cartes ordinaires est un inconvénient fort grave. Les Cartes OPAQUES ont une INCONTESTABLE SUPÉRIORITÉ, on ne peut les voir au travers sous quelque jour qu'elles soient placées. 4 mai—6ipe—6m

NOUVEAU BANDAGE herniaire pour le traitement des hernies. [illegible] Londres et Bruxelles. 3e médaille. H. BIONDETTI, rue Vivienne, 48. (Aff.) 21 juillet—6ipe—3m

INSTITUTIONS.

NEW-ORLEANS AND MANDEVILLE COLLEGE.

FELIX McMANUS, PRINCIPAL.

LE NEW-ORLEANS AND MANDEVILLE COLLEGE s'est formé par la réunion du Mandeville Academy et du Franklin High School.

Il y a déjà plusieurs années que ces deux Institutions occupent un rang distingué parmi les établissements du Sud, et jouissent de toute la confiance des chefs de famille. Maintenant qu'elles se trouvent plus qu'en seul et même Collége, et que, dans l'intérêt des élèves, les professeurs des deux maisons ont réuni leurs talents et leur expérience, il est certain que le New-Orleans and Mandeville College offre tous les avantages que l'on peut désirer pour l'instruction et l'éducation.

L'enseignement comprend les langues anciennes et les langues modernes, la Rhétorique, la Littérature, la Philosophie, les Sciences exactes, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des Livres, en un mot, tout ce qui constitue l'instruction Classique, Commerciale et Industrielle.

Le cours préparatoire, où l'on forme les élèves qui doivent entrer plus tard dans les classes régulières, est l'objet d'une attention et d'un soin tout particuliers.

La discipline observée dans le Collège est tout à la fois douce et ferme, et se fonde sur l'âge et le caractère de chaque enfant. L'émulation est excitée par tous les moyens possibles. Le samedi, les élèves sont examinés sur leurs études de la semaine; et ceux qui se sont distingués par leur bonne conduite et leur application, reçoivent une mention honorable. Un rapport sur la conduite et les progrès des enfants est envoyé régulièrement tous les mois aux parents.

Le Collége est ouvert toute l'année à la Nouvelle-Orléans; mais, pour la convenance et l'agrément des pensionnaires, il aura une succursale à Mandeville, sur les bords du lac Pontchartrain, à partir du 15 mai jusqu'au 15 octobre de chaque année. Les études, la discipline, l'ordre et la distribution des exercices, à la campagne et à la ville, seront exactement les mêmes. Le 15 octobre, les élèves retourneront à la Nlle-Orléans pour y reprendre ou plutôt pour y continuer leurs travaux ordinaires. Il y a tout lieu d'espérer que cet arrangement paraîtra avantageux et plaira également aux habitants de la campagne qui ne seront ni pas disposés à laisser leurs enfants à la Nouvelle-Orléans durant l'été, et aux habitants de la ville qui seraient désireux d'envoyer leurs enfants passer les mois de chaleur à la campagne. Les élèves qui iront à Mandeville pourront y continuer leurs études sans interruption, et jouir en même temps des bains du Lac et de tous les autres avantages qu'offre cette délicieuse résidence.

Trousseau.

Chaque élève doit avoir assez de linge et de vêtements pour pouvoir en changer trois fois par semaine.

Conditions.

PENSIONNAIRES:
$10 d'entrée pour le dortoir, le réfectoire et la salle d'étude.
$25 par mois, y compris le blanchissage, le papier, les plumes, l'encre et l'usage des livres. — Payables par trimestre et d'avance.
$20 par mois, non compris les objets ci-dessus.

DEMI-PENSIONNAIRES—$15.
EXTERNES;—$10, 1ère et 2me Classe.
" $8, 3me et 4me Classe.
" $6 ou 5—Cours préparatoire.

Papier, Plumes, Encre—50 cts.

La Musique, le Dessin, l'Escrime et la Danse sont aux frais des parents.

☞ Il ne sera fait aucune déduction pour un mois commencé, ou pour une absence de moins d'un mois.

Les parents qui résident à la campagne, voudront bien désigner un agent en ville, au mandat duquel, en cas de maladie, et l'élève ou leurs enfants pourront s'adresser, le dimanche, au service divin.

Nouvelle-Orléans, rue Condé No 155.

N. B.—La succursale du collége à Mandeville est aujourd'hui en pleine activité. 1 juin

COLLEGE WASHINGTON,

No 70, rue de l'Esplanade.

MR. W. G. WILLIAMS, secondé par de bons professeurs.

A. A. DORION, ex-professeur au College Jefferson, professeur de Français et d'Espagnol.

Conditions.—Enseignement du Français et de l'Anglais.
Demi pension..................$15 par mois.
Elèves au-dessous de neuf ans...... 6
Elèves au-dessous de douze ans...... 8
Elèves au-dessus de douze ans........ 10

Enseignement du Grec, du Latin et de l'Allemand, $3 extra par mois.

Mr. W. G. Williams se charge des classes de Mathématiques et d'Anglais. Il invite le public à venir visiter son établissement, et le juger par le système qu'il y a établi. Il recevra aussi quelques élèves pendant les heures d'étude.

Références:

L'hon. juge Eustis, J. L. Lewis, P. J. Forstall,
L'hon. juge Rost, Dr J. H. Lewis, W. C. C. Claiborne,
F. B. LeBeau, J. W. Zacharie, J. A. Morin.
5sep—1an

INSTITUTION GOUBAULT,

N° 184, rue Toulouse.

PAR suite de motifs de santé et leur modique ambition étant comblée, les directeurs de cet établissement se retirent. Ils saisissent cette occasion pour remercier les parents et le public des encouragements qu'ils ont reçus et mérités.

M. et Mme Goubault recommandent tout particulièrement à la confiance des familles **M. et Mme Monrolez**, qui prendront la direction de l'établissement.

Les estimables et habiles professeurs attachés à l'institution y resteront employés.

A dater du 1er septembre M. et Mme Goubault aideront M. et Mme Monrolez, afin de se faire connaître et apprécier; le 1er octobre l'établissement passera sous leur immédiate direction.

On invite les familles à venir visiter l'établissement qui sera complètement remis à neuf. 1 sep—1m

LE soussigné, ayant entièrement renouvelé son stock et continuant le même genre d'affaires que par le passé, offre à vendre les articles suivants:

500 paniers anisette superfine,
500 do do surfine,
1000 do do commune,
150 caisses curaçao superfin,
150 do do surfin,
300 caisses marasquin, divers formats,
100 paniers guignolet,
100 caisses liqueurs superfines, forme andalouse, bouteilles gravé à et autres.
100 caisses liqueurs superfines, do do do de fines,
100 caisses kirchenwasser, 100 do absynthe,
100 caisses cerises, 50 do eau verte,
25 caisses crème de thé, 50 do Dantzick,
40 caisses absinthe importée,
10 caisses kirchenwasser, importé,
50 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 caisses Vermouth, 100 caisses vin,
80 barriques vin rouge pour famille,
25 barils vin blanc,
4 quarts cognac, Louis Lebreton,
10 quarts do James Morin,
10 quarts madère, diverses qualités,
20 barils whiskey Bourbon, diverses qualités,
30 barils anisette commune, rose et blanche,
2 boucauts rum, diverses qualités,
20 barils Magnolia whiskey,
5 barils punch brandy, 30 barils brandy,
10 barils noir animal,
80 caisses bitters et peppermint, diverses qual.
Sirops assortis, tels que: groseille, framboises, ananas, orgeat, limon, punch, vanille, &c.

6oct F. ROUMIEU, 20, St-Louis

B. TATOUT & Co,

161, rue Chartres, encoignure Toulouse.

REÇU par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, les articles suivants:

Bas et chaussettes coton de toute description,
Bonnets en laine fantaisie pour enfants.
Gants peau, soie, laine, coton et filoselle.
Rubans, velours, soies et taffetas, dentelles assorties.
Serpentine soie, laine et coton, noire, blanche et couleur.
Fil patenté et Marshall, noir, bleu et écru.
Fil en bobines, soie à coudre noire et couleurs.
Boutons fantaisie pour robes et gilets.
" soie pour habits, boutons doublés do.
Peignes à nœuds et démêloirs, buffle, écaille et façon.
Peignes ivoire et brosses de toutes genres.
Mouchoirs fil et foulards soie.
Porte-monnaies, bourses soie, ditto avec fermoir acier.
Aiguilles Warrar, agrafes, galons, &c.
Parapluies soie, ditto coton, diverses grandeurs.
Parfumeries diverses et un grand assortiment de pipes belges.
Capsules F[illegible] cannelées et fendues.
Allumettes, qualité supérieure, &c. &c.

7sept B. TATOUT & Co.

EN débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

476 barriques vin rouge St Estèphe Médoc,
500 caisses do St Julien do.
500 do do Pauillac do.
12 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
20 bouteilles cognac Fine Champagne,
62 balles bouchons qualités assorties,
5 caisses abricots
27 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
20 caisses de 18 paniers bouteilles vides anisette,
304 caisses de 12 do do do
10 barriques vieux cognac 1805, marque Eschaw,
30 balles bouchons assortis,
30 barriques vin rouge, Langoiran
10 caisses do Cos Destournel, bouché en verre,
30 caisses vin rouge Margaux do.
30 do do Léoville do.
30 do do Giscours do.
25 do do Branne Mouton do.
30 do do Haut Brion do.
35 do do Latour do.
35 do do Lafitte do.
400 do do St Estèphe,
48 do Abricots.

22sep V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis

VINS de Madère et de Porto—Reçu par barque Gibraltar, de Lisbonne, et actuellement sous les clés de la Douane:

300 1/10 pipes vin de Madère, qualité ordinaire,
40 1/10 do do do do supérieure,
40 1/8 do de dit Porto do do,
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
30 sept 27, rue St-Louis.

LIBRAIRIE FRANCAISE,

56, rue de Chartres.

Lecture à bon marché.

REÇU par le Eastern Queen un grand assortiment des meilleurs **ouvrages illustrés** de la littérature française moderne, en livraisons à 10, 20, 25 et 30 cents.

Entr'autres: Œuvres de A. Dumas, H. de Balzac, G. Sand, Hervieu, F. Soulié, A. Karr, E. Sue, B. Jacob, P. de Kock, etc., etc.

Ouvrages maçonniques.

Revue Catholique.

Ouvrages historiques de Lamé-Fleury et autres, pour la jeunesse.

Manuel de Reguel,
Almanach comique de **Cham et de Bertall**

Format in-12, 1852:

Histoire de la Restauration, par Lamartine.
Théâtre de C. Delavigne, Ponsard, etc.
Nouvelles Genevoises.
Le Livre des Orateurs, par Timon (Cormenin).
Œuvres de P. Mérimée.
Poésies de A. Chénier, Millevoye, Louise Collet.
Confessions de saint Augustin.
Ouvrage nouveau de Geinet, V. Cousin, Sainte-Beuve.
Émaux et Camées, par T. Gautier, etc., etc.
En vente chez A. PAYA & Co.,
9 oct—30f 56, rue de Chartres

Zinc, Cuivre, Ferblanc.

L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commande, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; tuyaux de descente, gouttières, baignoires en zinc, [illegible] etc.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, cheneaux, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties etc. 15oct

G. W. DUPREE,

MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.

6 oct

Installation de Magasin à vendre.

LES vitrines, l'installation du gaz et la devanture du magasin No 66, Vieille Levée. Le tout est parfait état et pourrait servir pour un magasin de [illegible]. L'acheteur aura le privilège de [illegible]. S'adresser sur les lieux, ou à JOS. H. ROBERT & CO.

HUILE de [illegible] — à vendre par F. J. HART & CO., Tchoupitoulas.

PROCLAMATION PAR JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que [illegible]

[illegible]

Du pour la troisième District électoral, composé des paroisses d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi, et les paroisses de Jefferson, Plaquemines, St-Bernard, St-Charles, St-Jean-Baptiste, Ascension, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.

Du pour la quatrième District électoral, composé des paroisses de [illegible], Washington, Livingston, Ste-Hélène, Est et Ouest-Feliciana, Pointe-Coupée, Est et Ouest-Baton-Rouge et Iberville.

Du pour le cinquième District électoral, composé des paroisses de [illegible].

Et pour le sixième district électoral, composé des comtés de Natchitoches, Ouachita et Concordia, et des paroisses Catahoula et Franklin.

En conséquence, j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, et donnant avis de ladite élection aux électeurs qualifiés de l'Etat, et ordonnant aux shérifs et tous autres officiers de l'Etat, de tenir ladite élection le susdit deuxième jour de novembre prochain, aux différents précincts établis par la loi, qu'elle soit conduite et que les retours soient faits conformément à la Constitution et aux lois.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge, ce 13me jour d'août 1852, et de l'indépendance des Etats-Unis, la 77me.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 16 sept

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent, notifiés qu'une élection sera tenue le mardi, 2me jour de novembre prochain (1852), pour Electeurs pour Président et Vice-Président des Etats-Unis.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures d'après-midi, aux endroits qui seront désignés et sous la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans et par le Jury de Police pour cette partie de la paroisse sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

L'élection sera conduite et les retours par duplicata en être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans,
7 d'octobre 1852.

JAMES P. FRERET, Shérif

Avis aux électeurs de la paroisse d'Orléans, concernant l'adoption ou le rejet de la nouvelle Constitution.

En vertu de la proclamation lancée par Son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés que, à l'élection qui sera tenue le mardi, 2me jour de novembre prochain (1852), pour Electeurs pour Président et Vice-Président des Etats-Unis, il y aura un scrutin distinct pour recevoir les votes à l'effet de prendre le sens du bon peuple de cet Etat relativement à l'adoption ou au rejet de la Constitution de 1852; chaque électeur devra exprimer son opinion en déposant dans le dit scrutin distinct un bulletin contenant ces mots: "La Constitution acceptée" ou "La Constitution rejetée," ou quelques mots exprimant l'intention de l'électeur.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, 7 d'octobre 1852.

N. B.—Il y aura à chaque Poll un troisième scrutin destiné à recevoir des contributions pour le monument de Washington.

8 oct J. P. F., Shérif

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

21 octobre 1852.

Conseil Commun de la Ville de la Nlle-Orléans.

IL est résolu que les personnes dont les noms suivent, sont par le présent nommées Inspecteurs et Greffiers de l'élection qui doit avoir lieu le 2 novembre aux endroits ci-dessous désignés:

Premier Precinct:

Chez P. Kramers, encoignure des rues Annonciation et Race—Inspecteurs:—M. Martin, Jas. Ross, Mark Walton.—Greffiers: H. J. Levoy, D. J. Ricardo.

Second Precinct:

Chez J. Henders n, Coffee House, Horse Station—Inspecteurs:—Jas. Dunlap, R. B. Osborne, H. M. Summers,—Greffiers:—J. J. Osborne, J. A. Addo.

Troisième Precinct:

A l'école Fulton.—Inspecteurs:—W. Monaghan, F. H. Quick, R. E. Redwood.—Greffiers:—Thos. Diamond, McNulty Nowa.

Quatrième Precinct:

A la case à pompe No 18.—Inspecteurs:—J. M. Case, Thos. H. Shields, J. L. Saunders.—Greffiers:—David Caldwell, L. H. Stone.

Cinquième Precinct:

A la case à pompe No 2.—Inspecteurs:—W. E. Seymour, J. M. Savage, W. H. Filkins.—Greffiers:—L. C. Dillard, Mc Sauley.

Sixième Precinct.

A la Compagnie des tuyaux de la Louisiane, encoignure Carondelet et Perdido.—Inspecteurs:—J. Jamison, J. N. Hawthorn, R. B. Sykes.—Greffiers:—W. A. Beecher, A. Mason.

Septième Precinct.

Chez A. O'Donnell, rue Poydras.—Inspecteurs:—P. Dowling, J. C. Stewart, N. E. Bailey.—Greffiers:—J. F. Pierce, C. De Britton.

Huitième Precinct.

A l'hôtel de la rue Conti.—Inspecteurs:—N. Richards, E. Salomon, A. Saucier.—Greffiers:—E. Canon, J. Magne.

Neuvième Precinct.

A la case à pompe No 15, encoignure Bassin et Conti.—Inspecteurs:—L. J. Harris, M. Davis, B. C. Foster.—Greffiers:—R. Abbott, A. Lavy.

Dixième Precinct.

Au café Jefferson, rue de Chartres.—Inspecteurs:—Wm. Audry, E. A. Michel, P. LeBlanc.—Greffiers:—M. M. Michel, J. Smith.

Onzième Precinct.

Au café d'Orléans, rue d'Orléans.—Inspecteurs:—Valcour Fortier, L. A. Gunet, Jos. Hernandez.—Greffiers:—Auguste Dejan, A. Caraby.

Douzième Precinct.

Au café de F. Allman, encoignure des rues Marais et Orléans.—Inspecteurs:—F. Buisson, Geo. Clark, T. Chalon.—Greffiers:—L. Courcelle, J. McLelland.

Treizième Precinct.

A la case à Pompe No 4, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon.—Inspecteurs:—L. Séré, C. J. Ochsen, Jules Rusard.—Greffiers:—J. F. Dubois, Léon Séré.

Quatorzième Precinct.

Au café situé à l'encoignure Est du Chemin du Bayou et de la rue St-Claude.—Inspecteurs:—D. Gurman, M. Barnett, Sr, H. St Paul.—Greffiers:—John Baron, J. A. Raquin.

Quinzième Precinct.

A l'école Publique, rue des Grands Hommes.—Inspecteurs:—J. B. Walz, F. C. Laville, J. Drouet.—Greffiers:—A. Carraby, E. Johnson.

Seizième Precinct.

A l'école du marché Bretonne, chemin du Bayou.—Inspecteurs:—A. Vivant, A. Tremé, H. Frelonge.—Greffiers:—P. Coudure, J. Duvignaud.

Dix-septième Precinct.

Au café de H. Richard.—Inspecteurs:—M. Le Sieur, A. O'Neil, J. B. Richardis.—Greffiers:—Jno Jacobs, Jacob Meyers.

Dix-huitième Precinct.

A la Case à pompe No 8.—Inspecteurs:—W. W. Burton, G. DeBuys, Jas. Brooks.—Greffiers:—J. B. Harris, P. B. Fernandez.

Dix-neuvième Precinct.

Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique—Inspecteurs:—M. Bacon, M. H. Breen, Jos. Pierre.—Greffiers:—Alfred Ducros Jr. Jno Burke.

Vingtième Precinct.

Chez M. Garen, encoignure Montegut et Casacalvo—Inspecteurs:—A. Bourges, J. B. Bouligny, J. Laidlaw.—Greffiers:—J. Vezian, Jno Laidlaw.

Vingt-unième Precinct.

A la maison Duval, encoignure Congrès et Levée—Inspecteurs:—J. Charbonnet, N. Tremé, D. Domaine.—Greffiers:—A. T. Lévé Jr, R. Bachemin.

Signé W. C. C. CLAIBORNE,
Président du Bureau des Aldermen

Signé FRAN. A. FUENTE,
Président du Bureau des Assistants Aldermen

Approuvé le 21 octobre 1852.

A. D. CROSSMAN, Maire

Pour copie conforme:

H. BIER, Secrétaire

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

21 octobre 1852.

☞ Les personnes ci-dessus désignées comme inspecteurs et greffiers pour l'élection qui doit avoir lieu le 2 novembre prochain, sont invitées à passer au bureau du Maire dans le plus bref délai, afin de prêter serment conformément à la loi.

22 oct A. D. CROSSMAN, Maire

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Baton Rouge, 6 octobre 1852.

ATTENDU que John Culbertson s'est aujourd'hui adressé à moi pour obtenir la cancellation des deux bons ci-après décrits par suite signé par Thomas Hynes, shérif du bons défendeurs pour les intérêts du ministère représentant de la paroisse d'Orléans, comme principal, en date du 9 janvier 1850, et par James Olney comme cautions:

1o—Un bon signé par ledit Hynes comme principal, en date du 12 août 1851, avec James Keilly et John H. Smith comme cautions, chacun pour la somme de $5721.

Les dits bons ont été donnés par ledit Haynes pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs comme collecteur des taxes d'Etat pour la paroisse d'Orléans; et il a été représenté que ledit Haynes s'étant entièrement acquitté de tous ses devoirs relativement à son office de collecteur, par le présent je donne avis qu'il a le droit d'avoir lesdits bons annulés, conformément à la loi, si aucune objection n'est faite dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, au bureau du secrétaire d'Etat dans la ville de Bâton-Rouge.

En conséquence, avis est par le présent donné à toutes personnes qui y sont intéressées d'avoir à déduire dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, au bureau du secrétaire d'Etat à Baton Rouge, les raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de Baton Rouge, ce 6me jour d'octobre A. D. 1852 et la soixante-dix-septième année de l'indépendance des E.-Unis.

[L. S.] JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat.

26 oct—1m

Bureau de l'Exécutif,

Baton-Rouge, 21 septembre 1852.

ATTENDU que BERNARD TURPIN, encanteur dans et pour la paroisse d'Orléans, m'a, ce jour, fait une demande pour la cancellation des bonds ci-après décrits, à savoir: trois différents bonds, chacun de la somme de dix mille piastres, signés par ledit Turpin, comme principal, respectivement: le premier le 29 septembre 1848; le second le 29 avril 1850, et le troisième le 23 juin 1851, avec les sécurités suivantes, à savoir: sur le premier, MM. Henry Legendre, Antoine Carrière, Chas. A. Barrière, A. C. Trémoulet; sur le second, MM. A. C. Trémoulet, A. Carrière, Vincent Aicard, Jean F. Bercier, Francisco Tio; et sur le troisième, MM. A. C. Trémoulet, Antoine Carrière, J. M. Lapeyre et Francisco Tio. Lesdits bonds ayant été donnés par le susdit Bernard Turpin pour la fidèle exécution de ses devoirs d'encanteur, comme il est ici ci-dessus.

En conséquence, avis est par le présent donné à toutes personnes qui y sont intéressées, d'avoir à déduire dans les quatre-vingt-jours qui suivront la dernière publication de cette notice, au bureau du secrétaire d'Etat à Baton Rouge, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat en la ville de Baton Rouge, ce 21ème jour de septembre A. D. 1852, et la soixante-dix-septième année de l'indépendance des Etats-Unis.

[L. S.] JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat

28 sept—30

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Baton-Rouge, 25 septembre 1852.

Proclamation par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

300 piastres de récompense.

ATTENDU que j'ai reçu un avis officiel d'un meurtre commis le 18 août 1852, par le nommé Thomas Ryan sur la personne de Jas. L. Houghtling dans la ville et paroisse de Natchitoches; et attendu que le dit Ryan, aidé d'hommes sans aveu, s'est enfui de la prison dans la nuit du 30 août dernier et s'est soustrait à la justice;

En conséquence j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, invitant tous les bons citoyens de l'Etat à prêter leur aide pour l'arrestation du dit Ryan et de ses complices et offrant en outre une récompense de $300 au nom de l'Etat de la Louisiane pour l'arrestation et la condamnation du susdit Thomas Ryan.

Ryan est Irlandais de naissance et âgé d'environ 30 ans: il a la figure rouge, les cheveux blonds, des yeux bleus ou gris, sa taille est d'environ 5 pieds 8 pouces, et fortement constitué; se met proprement et a de bonnes manières polies.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce 25 septembre 1852 et la 77me année de l'indépendance des Etats-Unis.

(L. S.) JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

28sept—30

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Cie, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à..................6 heures A. M.
Dernière voiture, à..................8 heures P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à.............6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à.............8 1/2 heures P. M.

Départs du bac de la côte:

De la Pointe à Gosse d'en bas, Troisième Municipalité:
Première voiture, à..................6 heures A. M.
Dernière voiture, à..................7 1/2 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à.............6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture, à.............8 1/2 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y aura des dames.

Billets à vendre au No 28, rue des Magasins.

GRATIS! GRATIS!

1200 GRATES complets, d'une grande variété de modèles et de grandeurs, à vendre à des prix réduits, depuis

$3 50 à $50.

Les soussignés s'engagent aussi à les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.

21 sep B. NAUTRE & Co., 25, rue Condé.

POELES! POELES!

1200 POELES de toutes dimensions et de tous genres, à vendre à des prix variant de $2 à $80, par

23 sep B. NAUTRE & Co., 25, rue Condé.

CUISINES! CUISINES!

800 CUISINES, soit pour bois ou pour charbon, d'une grande variété de modèles et de grandeurs, depuis

$3 50 jusqu'à $350 00.

Cuisines de l'Ouest.

[illegible]

Sep B. NAUTRE & Co., 25, rue Condé.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION JEFFERSON,

56, rue [illegible]—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis depuis six ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement fondé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Conditions:

Pensionnaires..........................$25 par mois.
Demi-pensionnaires.......................15 par mois.
Externes au-dessous de huit ans............5 par mois.
Externes au-dessus de douze ans............9 par mois.
Externes au-dessus de douze ans...........10 par mois.

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, etc.

Sont payés à part:

Le Latin et le Grec..........................$3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin......4 par mois.
La musique...................................10 par mois.
La danse.......................................6 par mois.
L'escrime et les exercices militaires......6 par mois.

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de huit heures et demie jusqu'à trois heures, et de quatre heures et demie jusqu'à six heures.

3sep—1an

INSTITUTION G. BOYER,

143, RUE CONTI,

ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et sain. Le cours d'études est, à la volonté des parents, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve aussi complète que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

Conditions:

Frais d'études..........................$6, 8, 10 par mois.
Demi pension..............................15 par mois
Pension....................................20 payable d'avance et par trimestre.

Blanchissage et raccommodage 4

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA.—En général il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi et de quatre à six heures. 21 sep—1an

INSTITUTION DE Mme. PARENT,

RUE DOUANE,

Entre Royale et Bourbon.

☞ **Madame Parent** a transféré son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Granet, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Ce local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agréments, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Un prêtre attaché à l'établissement prépare les élèves à la première communion. M. Gabinel est le professeur de chant.

Madame Parent annonce au public que le professeur Lebesque et le professeur Auchmutz, ex-principal du **Franklin High School**, sont attachés d'une manière permanente à son établissement. Ces messieurs sont trop avantageusement connus à la Nouvelle Orléans pour qu'il soit besoin de faire leur éloge.

M. Lebesque est chargé de l'enseignement du français et de la littérature française; M. Auchmutz a la direction des hautes classes d'anglais et de sciences naturelles.

Les études musicales sont dirigées par trois des professeurs les plus distingués de cette ville.

Le professeur Allston est chargé des classes de mathématiques.

Une fois par semaine (le samedi) entre midi et une heure, les élèves sont réunies au salon; le but de cette réunion est de leur faire acquérir cette politesse de manières, cette élégance d'usages qui leur sont plus tard si essentielles dans le monde.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références:

Hon. P. Soulé, Hon. A. D. Crossman,
Rev. M. Leone, Dr. Meux,
C. Roselius Esq., L. Eyma Esq.
E. Forstall Esq., W. H. Wilder Esq.
Ledoux & Co.

INSTITUTION DE MADAME LE TELLIER.

MME LE TELLIER, ex-principale de l'École publique, rue Bourgogne, 1er district (école), ouvrira le mercredi, 1er septembre, une maison d'éducation, où toutes les branches d'une instruction solide seront enseignées, en anglais et en français, par les meilleurs professeurs. Les ouvrages à l'aiguille seront aussi l'objet de soins particuliers. Le nombre de personnes qui ont inauguré le nouvel établissement de Mme Letellier lui permet, par l'aide qu'elle en reçoit, rue Bourbon, entre Ursulines et St-Philippe, que le local ne laisse rien à désirer pour le confort et l'agrément. La cour et les dortoirs sont spacieux et aérés.

Les nombreuses élèves, depuis dix ans confiées aux soins de Mme Le Tellier, et qui, pour la plupart, sont aujourd'hui de jeunes femmes distinguées, lui font espérer la bienveillance des familles.

Mme Le Tellier est pour ses élèves une mère et une amie; aucune peine n'est épargnée pour ses enfants, comme elle les appelle, et sous ce double rapport, elle réclame le patronage général. 31 août—3m

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, Encoignure Claiborne.

NLLE-ORLEANS,—août 1852.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis six ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme Charpaux est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assurée du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, très aérée et située dans la partie la plus élevée de la ville. Les salles d'étude, les dortoirs sont de grands appartements contenant toutes les conditions de salubrité, de confortable et de bonnes ouvertures.

L'étude de la langue anglaise est l'objet d'un soin tout particulier. Les professeurs sont des dames américaines d'un mérite reconnu et demeurant dans l'établissement.

Les études du pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait achevée.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à conduire ses élèves à l'église et à faire remplir leurs devoirs religieux.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX, élève du Conservatoire de Paris, ex-artiste au Théâtre d'Orléans, donnera des leçons de piano à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon dite, s'exercera deux fois par jour sous la surveillance de professeur. La lecture des notes devant précéder l'exécution, M. Charpaux fait un cours de solfège auquel les élèves de la première et de la deuxième classe ont droit sans augmentation de prix. Des concerts pourront avoir lieu pour exciter l'émulation des élèves et pour les habituer à chanter en public, et il y aura chaque dernier samedi de chaque mois une audition musicale après quoi se fera la distribution des récompenses.

Le dessin, la danse, et généralement ce qu'il est possible pour compléter l'éducation de jeunes personnes est ici réalisable. Mme Charpaux s'est assuré de bons professeurs pour le dessin et la danse.

La classe du commencera à huit heures et demie et finira à trois heures; les externes peuvent arriver à cinq heures jusqu'à six heures et demie.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage.................................$20.
Les demi-pensionnaires..........................12.
Les élèves de la première classe..............8.
Les élèves de la seconde classe...............6.
Les élèves de la troisième classe.............4.
Le prix des leçons de piano est fixé à........8.

Le dessin et la danse se paient à part.

Mme Charpaux invite respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter son établissement.

3sept—1an

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme E. DERON,

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

[ANNÉE SCOLAIRE 1851—52.]

CETTE institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissement et de prospérité, a réouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme Deron, ancienne élève et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats-Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs.—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telle que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'amabilité de caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme; en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats **Mme Deron** a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur; l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle J. **Deron**, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction; ces deux dames veillent avec le plus grand zèle aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu est cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins, il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinée aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler EXCLUSIVEMENT l'anglais.

M. Orton, attaché à l'Académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les autres classes sont confiées à des dames institutrices d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservé la direction des classes françaises; elle s'est de plus assurée le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jégou, qui partage avec M. H. Deron et mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

La langue espagnole fait également partie des études.

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Tholomier, dont le zèle est si justement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Mme Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville.

Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des concerts mensuels de musique, auxquels les parents seront invités à assister.

Il y a un professeur de Danse attaché à l'établissement.

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Grande liquidation de Marchandises de Nouveautés.

OLYMPE

☞ A l'honneur de prévenir les dames que désirant renouveler entièrement son stock à la saison prochaine, elle vendra à un grand rabais tout son riche assortiment de marchandises de nouveautés maintenant en magasin et consistant principalement en soieries, brochées, unies, chinées, pompadour à volants, foulards imprimés et à volants, grenadines écossaises, robes de mousseline de soie imprimées à volants Watteau et Pompadour, jaconas, organdis, gazes, mousselines, mousselines, pélerines, écharpes, mantelets, visites, dentelles, mouchoirs de dames et enfants, velours, gros de Naples, gants, [illegible], cachemires, brocatelles, crêpes, gazes, dentelles, châles, [illegible] et beaucoup d'autres articles de fantaisie.

CHAUDIERES A SUCRE ANGLAISES—Provenant des Forges d'Edwin Shaw, à Liverpool.

RÉDUCTION DANS LES PRIX.

LE soussigné a en mains, un grand assortiment des pièces de chaudières à sucre, en fer battu et en fer fondu; de Bouches de Fourneaux et Barres de grille, des meilleurs modèles et des meilleures qualités, qu'il offre à vendre aux prix ci-après:

Chaudières en fer battu, à 10 cts la livre.

Chaudières en fer fondu:

36 pouces à 65 cts.		60 pouces à 75 cts.	
42	"	66	"
48	"	72	"
54	"	78	"
60	"	84	"
66	"	90	"
72	"	96	"

Ces chaudières ont été mises à l'essai depuis sept ans, par plusieurs planteurs, et ont causé une entière satisfaction.

☞ Les ordres seront promptement exécutés.

JUAN Y. DE EGANA, Sept—6m No 47, rue Bienville

A VENDRE—40 caisses [illegible] — NUMA LACOSTE.

MARCHANDISES SECHES,

Soieries, Souliers et Chapeaux, Encoignure [illegible] et Commune, Nos 11 et 13.

LES soussignés ont reçu, par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches [illegible]

[illegible]

COTONNADES
COTON de Louisiane
COTON blanc
[illegible]
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses.
[illegible]
CALICOTS [illegible], ALPACCAS et le [illegible]
[illegible]
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en pièces.
TOILE D'IRLANDE.
[illegible] en pomme élastique, soie, dentelles, etc.
PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Kossuth.

Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Boston.

En peau de veau à [illegible], de [illegible], pour habiter la plantation, etc.

Brodequins.

En cuir patenté, peau de veau à [illegible] de bœuf, de toutes qualités pour hommes, jeunes gens et enfants.

Bottines, Brodequins et souliers,

Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toute qualité.

Chapeaux et Casquettes.

De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants, et très convenables pour ce marché. Les acheteurs sont respectueusement invités à visiter notre assortiment avant de se fixer ailleurs.

16fév NORTH BROTHERS

VIN rouge en barriques—150 barriques vin rouge St-Julien, 5 do do St-Estèphe, 11 do do Deyrie Margaux, 8 demi do do do, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
25 oct 17 & 19, rue St Louis

VIN blanc—30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
25 oct 17 et 19, rue St Louis

VIN d'Oporto—9 quarts de pipes vin d'Oporto, 7 octaves do do, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
25 oct 17 et 19, rue St-Louis.

VIN rouge en caisses, de la maison Barton & Guestier, de Bordeaux, 370 caisses vin St-Julien, Batailley, Latour, Beycheville, Leoville, Mouton, Margaux et Lafitte.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
25 oct 17 et 19, rue St Louis

VINS DE MARSEILLE ET BORDEAUX—
30 barriques vin rouge de Marseille,
50 do do St-Julien médoc,
50 do do St-Estèphe do,
200 caisses do St-Julien médoc,
3000 do do ordinaire,
20 barils vin blanc Haut Sauterne,
10 do do do qualité supérieure,
150 caisses do do do,
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
25 oct 27, rue St-Louis

ABSINTHE, vermouth, &c—50 caisses absinthe, 100 do vermouth, 50 paniers huile d'olive, 5 caisses de 1/2 boîtes sardines,
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
25 oct 27, rue St-Louis.

DAMEJEANNES, Bouteilles, etc.—2500 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, 50 paniers bouteilles vides, 3 balles de 15,000 bouchons surfins,—50 ballots de 300 dito, 10 de 1000 bouchons à damejeannes,
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
25 oct 27 rue St-Louis

A VENDRE à livrer par le navire le Vermont, attendu de Bordeaux:
4 futailles fil à voile en petites pelotes,
60 barriques vin rouge St-Estèphe et Paullac Médoc 1849.
70 barriques vieux Margaux Médoc, 1847, à vendre par JOS. LANATA, rue Jefferson, No 11, et
25oct 12, rue Toulouse

A VENDRE à livrer par le navire Oceana, attendu de Bordeaux,
60 barriques vin rouge St-Estèphe et Pauillac Médoc 1849. JOSEPH LANATA,
25 oct 11, Jefferson et 12, Toulouse.

A VENDRE à livrer par le navire l'Elisabeth, attendu de Bordeaux:
200 caisses cerises à l'eau de vie, étiquettes très riches, de Faurie,
60 bqs. claret St Estèphe et Pauillac Médoc.
A vendre par JOSEPH LANATA,
25 oct 12 Jefferson, 12, Toulouse

EN débarquement du navire Elisabeth, de Bordeaux:
1000 caisses vin rouge bon ordinaire.
200 do do de 1/2 bouteilles, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & CO.
25oct 9—10, Jefferson

ATTENDU prochainement par le navire Atlas—1000 damejeannes de 5 gallons; 300 do de 3 gallons; 300 do de 2 gallons; 300 do de 1 gallon.
4 tonneaux Gruyère suisse;
50 caisses fromage tête de Maure, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
25oct 9—10, Jefferson

VIEILLES briques—10,000 vieilles briques très bonnes et n'ayant servi que fort peu de temps; aussi:—quelques milliers briques à feu ayant servi, à vendre à très bas prix pour clore un compte. S'adresser à LOISON & SILVESTRE
23 oct 24, rue de la Douane

CHARBON—CHARBON—CHARBON

LES personnes qui désireraient faire leur approvisionnement d'hiver peuvent se procurer la meilleure qualité de charbon de Pittsburg, en quelque quantité que ce soit, et au plus bas prix du marché, pour comptant, en s'adressant à

C. A. MILTENBERGER, agent,
Bureau No 99, rue Gravier,
2sep—12 et 66 Promenade Triton

SIROP VERMIFUGE

Du Dr. EDOUARD MARTIN,

Nanzoidens au saveur désagréables.

LE MELIA AZEDARACH, (**Folia Bipinnatis, Linné, Classe X, Décandrie Monogynie, Jussieu Classe XIII, ordre 11, Méliacées, Tournefort, Classe XXI, Arbres Monoïces**), est des plus beaux ornements des forêts de la Louisiane, dont la racine avait, depuis quelque temps, été un très petit nombre de personnes, la réputation d'être le meilleur Vermifuge connu, très légère, comme de ses feuilles. Ayant recherché avec le plus grand soin, dans le travail de nos prédécesseurs, les essais qui avaient été faits, et d'après ce qui a été su des recherches et qui est très simple, nous sommes parvenus à l'extraire dans toutes ses propriétés et dont nous ne retirerons qu'un très faible éclat. Dans le cours de nos recherches à la Louisiane, nous sommes arrivés à composer un **Sirop Vermifuge**, dont l'efficacité est aujourd'hui hors de doute.

Ce Sirop, d'une saveur presque agréable, peut être administré aux enfants les plus délicats sans le moindre danger, et est très efficace dans les cas où il ne serait pas facile de leur administrer d'autres remèdes. Il est inappréciable aux mères de famille.

Beaucoup de mères de familles, effrayées des conséquences qui pourraient résulter pour leurs enfants de l'usage des remèdes, ont été déçues en leurs espérances. Nous croyons qu'il nous est permis de compter sur le **Sirop Vermifuge**, si plusieurs de nos médecins les plus expérimentés le conseillent, et si les effets qu'il produit sont conformes à ce que nous en pouvons attendre.

Afin de ne pas affaiblir les petits malades par une dose trop prolongée, nous avons modifié les doses primitives de la manière suivante:

Pour un enfant de 2 à 5 ans, trois cuillerées à café par jour. A ceux de cinq à dix ans, une cuillerée à bouche avec une cuillerée à café, trois fois par jour. Au-dessus de dix ans, une cuillerée à bouche trois fois par jour. Les mères doivent prendre le remède pendant trois jours, et le purger le quatrième jour, avec l'huile de ricin.

L'usage du vermifuge doit être continué pendant trois jours consécutifs.

Composé entièrement d'extraits végétaux le **Sirop Vermifuge** ne peut en aucun de ces accidents qui sont graves que trop souvent la suite de l'emploi de médicaments minéraux.

☞ Préparé et à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane

1er avril 1pe

Sirop vermifuge du Dr Ed. Martin.

UN fait certain que l'expérience démontre tous les jours et que reconnaît la plupart de nos médecins, est l'action parfaite, et sans péril de celui-ci, qu'ont tous les médicaments détestables en goût et pris avec une grande répugnance, sur l'économie en général. Ce fait est clairement prouvé chez les enfants particulièrement. Combien de fois, lorsqu'on les force, pour ainsi dire, d'avaler un breuvage repoussant au goût et à l'odeur, ne voit-on pas leurs nerfs se contracter et des convulsions survenir! Il est malheureusement des circonstances qui rendent ces précautions inévitables. **C'est en vue de** ces considérations que le Sirop Vermifuge du docteur Ed. Martin est offert au public. A une action sûre et positive, il joint l'agrément de pouvoir être pris avec un peu de café, sans que le malade se doute qu'il prend un médicament.

Le certificat ci-joint fait preuve de ses qualités:

Ayant eu fréquemment l'occasion d'ordonner le **Sirop vermifuge du Dr Ed. Martin**, je n'ai eu qu'à me louer, sous tous les rapports, de l'emploi de ce médicament, et je le recommande aux mères de famille comme un remède efficace, facile à administrer et sur dans ses effets.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1852.

J. A. CANTRELLE, M. D.

Dépôt chez E. E. Mougin, pharmacien, encoignure Dauphine et Douane.

Et chez Aug. Shelley, pharmacien, encoignure Moreau et Enghien. 15 juin—1pa

ELIXIR HYGIENIQUE

Contre le Mal-de-mer

DU Dr. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étant aperçus du vide causé dans l'immense collection des agens curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à pallier les effets désagréables du mal de mer, proposèrent divers remèdes, simples ou combinés, ayant pour but de remplir cette lacune. Ces remèdes, après maints essais, n'ont répondu que médiocrement aux espérances qu'on en avait conçues; on peut s'en faire une idée exacte en feuilletant les journaux de l'harmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre ce but si longtemps convoité. Après bien des essais, des tâtonnements, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à pouvoir offrir aux voyageurs une liqueur très agréable au goût, inaltérable dans les divers climats du globe, et indécomposable par la vieillesse.

Cette liqueur arrête instantanément le mal-de-mer et remet l'estomac dans son état normal. Quelque délicate que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé; la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à l'étayer de l'opinion d'un des capitaines les plus intelligens et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur,

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal-de-mer; je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et s'il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ayant le goût d'une limonade quelconque, (ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout pour les premières dames arrivent), il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'aller sur mer dans en avoir l'habitude.

J'ai l'honneur de vous saluer,

(Signé) A. LABORY,
Capitaine du navire Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par
E. E. MOUGIN, Pharmacien à la Nlle-Orléans.
Seul Agent du Propriétaire—
31mr—1fpeom Le D. EDOUARD MARTIN

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée récemment à New-York.

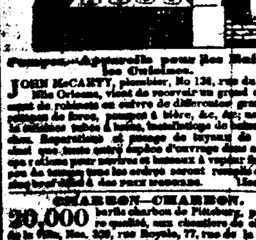

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp [illegible], vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, [illegible] et plomb, [illegible] etc.

[illegible]

CHARBON—CHARBON.

20,000 barils charbon de Pittsburg, première qualité, aux chantiers de charbon de la [illegible]

[illegible]

A. BONNAUD,

46, rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les navires [illegible] du Havre et de New-York, un grand assortiment [illegible]

[illegible]

Un grand assortiment d'objets de fantaisie, etc.

Il continue à tenir tout ce qui concerne les cheveux et à donner des leçons de coiffure. Il continue aussi à vendre de l'eau de Cologne de Farina, de qualité à $1 50 le gallon. 25 oct

Th. MOREAU,

151, rue Royale, et 26, rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Sea Eagle, Edward Dyer, Olympus et Old England, Est Royal, Miss Helena, Oceanus, City et El Dorado, de New-York, une grande partie de son assortiment d'hiver, se composant de:

BONNETERIE EN GENERAL, telle que Gilets flanelle croisée et unie, blanche et de couleur, de coton écru et blanc; Pantalons flanelle unie et croisée, blanche et de couleur; Pantalons et Caleçons coton blanc et écru; Chaussettes coton, blanches, écrues et couleur [illegible]

MERCERIE ASSORTIE, se composant de tous les articles à l'usage des tailleurs [illegible]

Grand assortiment de Portes-Monnaie, Porte-feuilles, etc. [illegible]

Cravates soie et fantaisie, [illegible] Gants [illegible]

Th. MOREAU, en outre des articles de sa propre manufacture en parfumerie, tient un assortiment complet des articles des maisons Violet, Lubin, Guerlain, et de Paris, tels que Extraits, Savons, Pommades, Impérial de Russie, reine Isabelle et Rose végétale.

Il continue à tenir, comme par le passé, tout ce qui concerne les cheveux, et un ouvrier habile restera toujours à son magasin rue Royale, pour la vente spéciale de cet article.

Dame vraie Jouvin à $1 la paire.

Il profite de cette occasion pour rappeler au public que son magasin est situé rue St-Charles, No 26, sont ouverts de nouveau et prêt à recevoir ses anciens clients. 20 oct

CERISES—30 caisses à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par
Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

HUILE de Plagniol—50 paniers à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par
Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

VIN de Bergasse—20 barriques vin de Bergasse, en magasin et à vendre par Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

VIN de Porto—5 barils vin de Porto, en magasin et à vendre par Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

COGNACS—50 quarts pipes de prune, Le Rochelle, J J Proust & Cie,—10 octaves Coñac et Martin, importés en 1850,—8 demi et 10 quarts pipes John,—16 quarts Lempey, 1851,—20 octaves R R bon cognac 1815,—10 octaves [illegible] 1825,—40 octaves vieux cognac 1835,—15 quarts marque Washington, dans les magasins de la douane, en magasin et à vendre par Fne. DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Louise Otto Warbeck,—400 caisses vin rouge, à vendre par
Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

CUIR et peaux de veau—10 douzaines cuir de Rys, 10 douzaines peaux de veau de Paris, en débarquement du navire Old England, et à vendre par
Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

BOUGIES de Paris—20 caisses No 4, 5 caisses No 5, 14 caisses No 6, de 1200 livres, reçues par le navire Old England, et à vendre par
Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—300 barriques vin rouge Haut Sauterne,—100 do vin du Rhin,—20 barriques vin blanc Haut Sauterne,—250 barils vin [illegible] do,—100 caisses do do,—150 paniers do Cantenac, à vend. e par Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

BOUTEILLES vides françaises—100 grosses [illegible] dernièrement, et à vendre par Fne DE FUENTES,
22 oct 22, Vieille Levée

BEURRE de Goshen—25 barils beurre jaune de première qualité, en débarquement du navire Mediator, à vendre par F. J. HART & Co.
22 oct 79, Tchoupitoulas

FROMAGE de Goshen—150 caisses en débarquement du navire Mediator, à vendre par
F. J. HART & Co.
22 oct 79, rue Tchoupitoulas

VIN DE MADERE—10 quarts pipes vin de Madère, en débarquement du navire Sarah, à vendre par F. J. HART & CO.,
22 oct 79, Tchoupitoulas

TABAC haché—100 caisses tabac à fumer de Goodman, en débarquement du navire Sarah, à vendre par F. J. HART & CO.,
22 oct 79, Tchoupitoulas

EAU de vie, Madère, Porto, Sherry—15 quarts, 14 damejeannes EAU DE VIE très supérieure de la marque J. J. Faure, 10 damejeannes Madère, 10 do Porto très vieux et 10 do Sherry, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.,
8oct 38, rue de la Douane

ABSINTHE—30 caisses absinthe, en magasin et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co.

A VENDRE en magasin—[illegible] de Bordeaux:
50 barils vin Haut Sauterne,
20 barriques vin rouge pour familles,
25 barriques vin rouge [illegible]
par HENRY VALETON,
29 sep 30, rue St-Louis

DIVERS—6 caisses pâtes d'Italie; 20 do vermicelle à l'huile; 30 do petits pois et sardines; 40 do champignons, 15 do truffes, 40 barils de prunes; 100 barils mélasse, denti, tiers et quarts de boîtes, ayant droit au drawback, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.
21 sep 32 1/2, rue Poydras

EN débarquement du navire Louisiana, venant de Bordeaux:
79 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 barriques vin blanc.
BOYER FRERES,
2 sep Enc. Moreau et Mandeville

EN débarquement du navire Sharon, venant de Bordeaux:
48 barriques vin rouge bon ordinaire.
2 sep BOYER FRERES, enc. Moreau et Mandeville

A VENDRE en débarquement de la barque Arthur, mouillée entre les deux marchés:
75 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles.
BOYER FRERES,
2 sep Enc. Moreau et Mandeville, 3e district

EN débarquement et à vendre sur la levée—79 barriques vin rouge, bon ordinaire, pour familles. BOYER FRERES,
19 oct Encoignure Moreau et Mandeville, 3e district

VIN BLANC—30 barils vin blanc, à vendre par J. B. PREAU & Co.
10sep 33 rue Gravier

RIZ créole—200 sacs en magasin et à vendre par AVET FRERES,
31 aout Coin Bienville et Vieille Levée

MAQUEREAUX—200 barils maquereaux, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
AVET BROTHERS,
12 tt Encoignure Bienville et Vieille Levée

RIZ créole nouveau—300 sacs en magasin et à vendre par AVET FRERES,
27 oct Coin Bienville et Levée.

MORUE—250 caisses en magasin et à vendre par AVET & BROTHERS,
31 aout coin Bienville et Levée

MORUE—200 caisses morue en débarquement et à vendre par AVET FRERES,
24sept Coin Bienville et Levée.

EN débarquement du steamboat J. Dean, de Saint-Louis:
346 boites purée de tomates, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
28 sep 13 et 15, rue St-Louis

EN magasin—718 boîtes conserves Lenglet, dernièrement reçues et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
28 sep 13 et 15, rue St-Louis

VIN BLANC—50 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Swan, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT,
30aout No 62, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—300 milliers de bons cigares de la Havane de toutes grandeurs et de plusieurs marques, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
5 oct 37, Commune

CAFE—100 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
oct 37, rue de la Commune

JUS de fruits—Par le Florida, de Bordeaux, 20 douz jus de fraises, framboises et groseilles, à vendre par DENTZE & IKE,
12 aout encoignure Royale et Conti

CHANDELLES—200 caisses chandelles brevetées de blanc de baleine chimique, à vendre par
BRUGUIERE & CO.,
3 sept 9, rue Bienville.

VIN de Marseille—50 barriques vin rouge de Marseille à vendre par ANT. GIRAUD,
11 oct 46, Vieille Levée

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par
A. CARRIERE,
8 sep 25, Vieille Levée

VIN blanc en demi barriques—
27 demi barriques Haut Barsac,
15 do do Haut Sauterne,
A vendre par POREE & GIRARD,
16 oct 7, rue St Louis

VIN ROUGE—18 barriques C. C. La Mission 1847,
45 barriques Pessac 1846, pour famille,
15 do St-Julien médoc,
33 do St-Denis, bon ordinaire,
144 caisses C. C. La Mission 1841,
180 do do 1842,
30 do do 1840,
25 do do 1844
108 do Haut-Talence 1841,
87 do St-Estèphe Médoc, à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
19oct 169, rue Royale.

VIN BLANC—77 demi-pipes vin blanc Haut Barsac
5 do de do Haut Sauterne, à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
19oct 169, rue Royale.

VIN rouge en barriques—38 bqs. rouge St Julien,
22 barriques vin rouge St Estèphe,
13 do do Pauillac Médoc,
14 do do St Denis Noir,
11 do do St Denis Noir,
A vendre par POREE & GIRARD,
16 oct 7, rue St Louis

TAPIS! TAPIS!!

NOUS avons reçu par les derniers arrivages d'Europe un assortiment de tapis [illegible] qui vient compris ce qu'il y a de plus nouveau en velours, [illegible], Bruxelles, impériaux de Bruxelles, tapisserie à trois tissus, tapis de Hollande et de Venise; paillassons, nattes, tapis de table et piano, etc. [illegible]

Les marchandises ci-dessus sont anglaises et dessinées et ont été choisies dans les manufactures par un des associés. Elles seront vendues aux prix [illegible]

☞ Rideaux, Jalousies, etc.

P. MAILLARD & CO., 67, rue Royale

Tapis, Rideaux à ridaux, &c.

CHITTENDEN & MAHERON [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

Greffier. ALF. ROUSSEAU,

Succession de Louis Aimé Pigneguy.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 7082—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à faire valoir dans les dix jours à partir de la présente notification, les oppositions qu'elles pourraient avoir à faire au compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ou ledit compte sera approuvé et homologué conformément à la loi.

Par ordre de la Cour. ALF. ROUSSEAU, greffier

P. M. MONSIEAUX,

Marbrier,

Importateur de Marbres étrangers et du pays.

Rue Bayou St John et Robertson,

Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.

Nouvelle-Orléans.

Pierres tumulaires—[illegible]

Il se charge de tout ce qui concerne la Marbrerie. [illegible]

M. M. MONTGOMERY & Co.,

ENCANTEURS,

Au Grand Magasin, 27, rue du Camp.

TRAFIQUANTS EN MEUBLES.

Jours d'encan: mardi, jeudi et samedi.

☞ On accepte avec promptitude des ventes de [illegible]

CHARLES EYERE,

Manufacturier d'objets en cuivre,

Zinc et ferblanc,

27 MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

45 rue Tchoupitoulas, 45.

A constamment en main un assortiment complet de Fourneaux et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.

Et se charge de tous les [illegible] à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin donné aux ordres qui lui parviendraient de la ville ou de la campagne.

J. B. PREAU, A. COUVERT, TH. CAPITAINE.

J. B. PREAU & Co.,

Négociants Commissionnaires.

No 23, rue Gravier, NOUVELLE-ORLEANS.

CACAO—55 sacs, en débarquement du navire Hel [illegible]
VIN de Catalogne—37 demi barriques;
MALLORCA—10 pipes et 8 barils;
HUILE d'Espagne—180 jarres;
NOIR [illegible] de Philadelphie;
CHARBON pulvérisé pour distillateurs—4 boucauts de Philadelphie, à vendre par S. VALLS,
27oct 73 Magasins

TABAC de la Havane—250 balles Vuelta de Abajo, coupé et tripes, à vendre par S. VALLS, 73 rue des Magasins

SUCRE de la Havane—50 caisses blanc, jaune et brun;
CIGARES de la Havane—700000 qualités assorties;
CAFE de la Havane—30 sacs;
SALSEPAREILLE—50 balles;
PIERRES à filtrer—150;
AMANDES—250 damejeannes avec coques et 100 sacs avec coques demi;
PICADURA—40 sacs, à vendre par S. VALLS,
27 oct 73, Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné—
30 barriques vin rouge très vieux,
30 do do pour famille,
60 do do ordinaire, 40 do vin blanc,
20 barriques vin blanc Haut-Sauterne,
260 barriques do do do,
6 1/4 cognac marque Leroq, très vieux,
15 do diverses marques,
2 pipes gin de Hollande en damejeanne,
200 caisses vin rouge diverses marques,
40 do Muscat Frontignan,
40 paniers Champagne diverses marques,
200 damejeannes diverses grandeurs.
50 paniers bouteilles vin de Bordeaux,
60,000 bouchons diverses qualités en sacs de 500
PAUL LACROIX,
16oct 13 Toulouse.

UN Moulin à Scie à vapeur de la force de 20 chevaux, avec transmissions pour une grande scierie à mouvement alternatif, chassis à 3 lames, mobiles à volonté, et avec transmission pour une scie circulaire et machine à raboter et à assembler les planches, à vendre par BRUGUIERE & CO,
13oct 9, Bienville

VIN MUSCAT—330 caisses de 12 bouteilles, en magasin et à vendre par FRED. LOISON,
20oct 24, rue Douane.

IODURE POTASSIUM—3 caisses de 50 flacons chaque, en débarquement du navire Sea Eagle, du Havre, à vendre par FRED. LOISON,
20oct 24, rue Douane.

BIERE des Indes et d'Ecosse de première qualité, en quarts et pintes, à vendre par J. Y. DE EGANA,
20sep 47, rue Bienville

VIN BLANC—En débarquement du brick Louise Otto, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co,
19oct 30, Vieille Levée

Pour clore diverses Consignations.

10 Estagnons eau de fleur d'oranger,
6 caisses vin [illegible] Ximénez,
6 caisses absinthe Suisse,
20 do do [illegible] de vie,
10 do prunes à l'eau de vie,
10 do poires do do,
13 do abricots do do,
15 do vin muscat Frontignan,
5 do vermouth,
20 do grand vin chateau Léoville
En magasin et à vendre par
L. MAJESTE, Commissionnaire,
5sept 115, rue de Chartres

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 40, rue Gravier,

ACCEPTE une commission pour prendre des actes et représenter des affaires, pour administrer de serments, prendre des témoignages et recueillir de affidavits, &c., &c., à être employés dans les Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU NORD, CAROLINE DU SUD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 29avril—1an

AVIS.

LES soussignés successeurs de Loredan & Co., ayant pris depuis le 1er février 1852 la suite des affaires de cette maison sous la raison FAURES & NORMAN, prient ceux qui leur ont accordé leur confiance, de la leur continuer, leur assurant qu'ils continueront à [illegible] le service à l'aide et les marques de royale.

Ils profitent de la circonstance pour prévenir les anciens clients de la maison qu'ils continuent le même genre d'affaires.

FAURES & NORMAN,
16sept Encoignure Royale et Douane

VINS rouge et blanc en magasin:
40 barriques vin rouge bon ordinaire,
15 do do Cantenac,
20 do do Margaux,
30 do do Léoville,
20 do do Listrac,
30 do vin blanc Haut Sauterne,
20 demi-barriques vin blanc do.
A vendre par FAURES & NORMAN,
16sept 35, rue Royale

REÇU par le navire Télémar, de Marseille:
100 paniers huile Plagniol en bouteilles et 1/2 bout.
10 caisses anchois à l'huile et à la saumure,
10 caisses olives farcies,
10 balles bouchons pointus marins,
3 balles bouchons à champagne,
4 balles bouchons à damejeannes,
5 caisses de 100 flacons marasquino pour distillateurs,
5 caisses de 100 carafes do,
A vendre par HENRY VALETON,
30, St-Louis

CERVELAS truffés—Les soussignés offrent aux amateurs, en débarquement du navire Eastern Queen, du Havre, une petite quantité de cervelas truffés de Lyon, à vendre en détail seulement, à leur succursale, encoignure Royale et Quartier.
O. VALETON & Co,
13oct 25, Tchoupitoulas.

BEURRE de Goshen, pour famille—200 caisses, en grandes et demi boîtes, de beurre frais, reçues par le Crescent City et Wm Penn, de New-Yorks, à vendre en gros et en détail par
O. VALETON & Co,
13oct 25, Tchoupitoulas et encoignure Royale et Quartier.

CAFE de la Havane—100 sacs de qualité commune et supérieure, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14oct 37, rue Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment réduit à 350 milliers, comprenant des grands et petits Regalias, Panetelas, Millar et Londres. Nous vendrons à bon marché par lots pour clore des factures, en attendant des nouveaux arrivages,
14 oct LABORDE & XIQUES, 37, Commune

CHANGE sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
A. CARRIERE,
14 octobre No 25, rue de la Vieille Levée

EN débarquement du Sharon, de Bordeaux:
45 caisses fraises de Nantes;
10 quarts eau de vie Pinet Castillon Cognac.
THOMAS PINET & Co,
23sept 29, rue Conti.

EN débarquement du Hero, de New-York:
35 quarts vin de Teneriffe;
50 quarts Porto Reig;
2 quarts Sandeguard London Port.
3 poinçons Ste-Croix Rhum.
THOMAS PINET & Co,
23sept 29, rue Conti.

CIRE—21 balles cire blanche de la Havane, en entrepot et à vendre par P. CUSACHS,
30sep enc Royale et St-Philippe

CIGARES—Un petit lot de marques assorties, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par WILLIAMSON, ZARATIN & Co
8 oct 32 1/2, rue Poydras

VINS rouge et blanc—30 barriques vin rouge St-Emilion,
40 barriques vin rouge Chateau Loustauneuf, St-Estèphe Médoc,
100 barriques vin rouge diverses qualités.
50 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
J. B. PREAU & Co.
18oct 33, rue Gravier

EAU-DE-VIE ayant droit au drawback—20 quarts de pipe Samuel Richard, à vendre par
J. B. PREAU & Co. 33, rue Gravier

CHAMPAGNE—30 paniers Schreider, 80 paniers Heidsick, à vendre par
J. B. PREAU & Co. 33, rue Gravier

FRAISES au jus—80 caisses fraises au jus Teysonneau, à vendre par
J. B. PREAU & Co. 33, rue Gravier

D. BORNIO Jr.,

Marchand Commissionnaire et importeur de cigares, tabac et café de la Havane,

RUE GRAVIER, No 31.

CIGARES—77,000 marques assorties, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par
S. DE VISSER & Co,
19oct 26, Vieille Levée.

SUCRE—250 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par
S. DE VISSER & Co,
19oct 26, Vieille Levée

SUCRE—105 balles Vuelta de Abajo tripes et capes, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par S. DE VISSER & Co,
19oct 26, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Old England, du Havre:
2 tonneaux véritable fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN,
Sept enc. Condé et Dumaine

H. DE GOER & RIFFLARD,

En Liquidation.

OFFRENT à vendre à très bas prix—
300 colis Marchandises d'Automne reçus par les derniers arrivages d'Europe et du Nord,
Aussi—Tout leur stock au prix coûtant.
En bloc ou détail gros. [illegible]

EN magasin et à vendre—
100 barriques vin rouge de Bordeaux marque Chanelle.
60 bqs. vin rouge de Bordeaux, Bouderand,
60 do do do do, carte rouge, pr. famille,
10 do do do do vin fin.
Par L. MAJESTE, Commissionnaire,
115, rue de Chartres.

COUVERTURES Fransaises—75 balles cotonnades, en débarquement du navire Telemaque, de Marseille, à vendre très convenable aux acheteurs par
H. DE GOER & RIFFLARD.

J. HENNESSY & Cie cognac—[illegible] 5 quarts do, en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
31, Vieille-Levée

CHAUX—[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—J. Ward vs [illegible] [illegible]

[illegible]

Conditions: comptant en espèces qui [illegible] [illegible]

JAMES P. FRERET, shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7264—En vertu d'un ordre de vente rendu le 14 d'octobre 1852 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, mercredi 27 d'octobre 1852, à 11 heures A. M., au magasin du dépôt situé rue Jefferson, No 23, à la Nouvelle-Orléans, ce qui suit:

Une quantité de grocerie, liqueurs, meubles, &c, saisie et inventorié déposé en mon bureau et auquel il est par la présente référé.

Et le même jour à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux, rue North Market, entre celles Tchoupitoulas et de la Vieille-Levée,

L'installation d'une Grocerie et un lot de barils vides.

Saisie prévolonnement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—Comptant en espèces à l'adjudication. JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16oct—20,25,29

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazin, manufacturiers et importeurs de sellerie et harnais, font constamment en main et offrent à vendre un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sacs, [illegible] boîtes, etc., douces de sangliers, outils de sellerie et autres articles de sellerie.

Canal No 15.

ANDREW G. BULL & CO

J. M. BOIRON, 84, rue St-Charles.

VIENT de recevoir de Paris, par le navire Akbar un assortiment très varié de chemises en Madapolam, devants de toile et toute toile, des toutes qualités et des meilleures maisons de Paris.

Chemises couleurs devants pris ordinaires avec jabots et autres;

Chemises pile américaine poignets imprimés;
Do de Monte Christo;
Gants peau, fil d'Ecosse et satin-peau;
Brosses, peignes, coutellerie fine; fragrances et savons;

Cannes parapluies et porte-monnaie;
Un riche assortiment de cravates d'été en fil, batiste et soie des dessins les plus variés;
Parfumeries des meilleures manufactures;
Eau de Cologne, 1re qualité;
Un choix complet de cheveux pour dames et de cheveux, tout prêt en magasin;
Un joli assortiment de voitures pour enfants.

Tous ces articles sont à vendre aux conditions les plus raisonnables. 11ja

REÇU de Paris, par le navire Brunswick, un joli assortiment de caleçons ou toile et de décors maçonniques.

J. BOIRON.

GRANDE MANUFACTURE

De Parfumerie française

Gros et détail aux prix de Paris.

REITHER ET PONCELET.

84, rue de Chartres, vis-à-vis l'Abeille.

CETTE MAISON, qui est aujourd'hui la rendez-vous de la fashion Louisianaise, a pris une telle extension depuis son ouverture, que les propriétaires se sont décidés à profiter de cette occasion pour remercier le nombreux clientèle qu'ils ont faits [illegible] et que leurs pris qu'entre la satisfaction générale de leur accueil, et leurs prix modérés, et qu'il est impossible de trouver une maison de premier ordre, et qui puisse faire une juste appréciation de ses produits par eux-mêmes. L'eau de cologne qui a acquis chez nous une réputation incontestable vient toujours vendue au même prix de $1 50 le gallon; tous les autres articles sont dans les mêmes proportions. L'assortiment de ce vaste magasin est des plus complets, et c'est la seule maison dans ce genre, pour les articles de fantaisie concernant la toilette des dames, qu'on y voit les savons fins, les vinaigres de toilette, le lait de rose, la Pâte à la violette, les Poudres de Pistaches, la Farine de noisettes, les crèmes pour la peau, &c.

Les marchands sont invités à venir faire une appréciation des prix de gros ainsi que des qualités.

[illegible]

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE

supérieures à toutes celles connues sur la place;

P. LEVEMBIEM,

76, *Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,*

OFFRE à vendre au-dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de connaisseurs, en bouteilles chaque, ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 28 degrés à $1 50 le gallo
Superfine qualité de 30 do 2 50 do
Extra superfine de 30 do 3 00 do

Nos diverses qualités ne contiennent absolument que des essences pures et en premier choix. Les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme médicament, peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité est reconnue supérieure à la première de quelque autre dont on veut vendre un peu partout, en bocaux de même grandeur que celles que l'on vend ailleurs pour première qualité.

3 fév—1an

Fabrique de Parfumeries et de Savon de Toilette.

L. BUSSY,

Rue de Chartres No 122, entre St Louis et Conti,

MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui a été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, vient de faire de nouveaux agrandissements afin de continuer à vendre ses marchandises à des prix très raisonnables. L'assortiment de la maison L. Bussy est en ce moment considérable, et les marchands sont invités à venir visiter les échantillons avant de s'acheter ailleurs. Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.

Reçu de France par les divers arrivages de Marseille [illegible]

POMMADES et HUILE AUX FLEURS—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.
Extraits d'odeur, &c. 31mai

Schneider frère,

28, rue Royale

Avis au public

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instruments de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils ont maintenant un complet assortiment de **pianos** et d'autres instruments de musique, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et à bas prix [illegible]

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettanti sur un nouvel instrument, qu'on désigne sous le nom de "**Harmoniflûte**," ou **Piano-Orgue**, qui est le plus nouvellement inventé, et qui est d'un prix modéré et donne une admirable sonorité [illegible]

[illegible]

Comme preuve convaincante du mérite de leur instrument, les soussignés ont obtenu la permission de se référer aux personnes suivantes:

IGNACE PLEYEL & Co., Paris.
J. CHICKERING, Boston.
HENRY ERBEN,
NUNS & CLARK,
WM DUBOIS, New-York.
MME P. BOYER,
E. JOHNS,
J. GABICI, Nouvelle-Orléans.
TH. DE LA HACHE,

Comme un tribut de reconnaissance offert à la mémoire de leur ami décédé, M. O. P. Maneville, et dans le but de rendre justice à leurs anciens amis et réclame la qualité qu'ont acquise du brevet leurs pianos à Washington [illegible]

[illegible]

SCHNEIDER FRERES,
No 28, rue Royale, vis-à-vis la Banque de la Louisiane

Changement de magasin.

W. HARTKOPF a l'honneur d'informer ses clients et le public en général, que son magasin, qui était 172 rue Royale, est transporté à cause d'agrandissement, dans la même rue, No **116 rue Royale, entre St-Louis et Conti.**

Il profite de cette occasion pour faire savoir aux amateurs de la ville et de la campagne qu'il a reçu nouvellement par les navires Sea Eagle et Eastern, du Havre, et offre à vendre un magnifique assortiment de pianos d'Erard & Pleyel, consistant en

Pianos à queue,

Pianos verticaux obliques,

Pianos verticaux,

Ses pianos sont de qualité supérieure, et M. Hartkopf les a fait disposer de façon à résister à toutes les variations de température de ce climat.

M. Hartkhopf se chargera comme par le passé des préparations et accords de Pianos.

Pianos à louer et échange. 9 oct

PORTER ET ALE—200 barriques ale de R. B. Byas;
50 barriques porter de R. B. Byas;
100 do ale de Younger;
40 do porter de Marzett, à vendre par
O. VALETON,
4 oct 25, rue Tchoupitoulas

BEURRE frais—100 caisses en grands et petits pots beurre de Goshen de choix, à vendre, en gros et en détail par O. VALETON,
4 oct 25, rue Tchoupitoulas

BISCUITS anglais—500 boites de fer blanc, en débarquement du navire Carrack, venant de Liverpool, à vendre par O. VALETON,
4 oct 25, rue Tchoupitoulas

RHUM de la Jamaïque—4 poinçons vieux rhum de la Jamaïque, dans les magasins de la Douane, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par O. VALETON,
4 oct 25, rue Tchoupitoulas

EN débarquement de la Louise Otto, de Bordeaux:
50 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD
21 oct 46 Vieille Levée

PACCANES! PACCANES—8 barils paccanes belles grosseurs, fraiches, reçues par le Music, à vendre par ANT. GIRAUD,
21 oct 46 Vieille Levée

GINGEMBRE—20 sacs en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
21 oct 20, Vieille Levée

CAFE de Java—70 sacs Vieux Gouvernement, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
21 oct 20, Vieille Levée

INDIGO—10 surons Caracas et 3 caisses Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
21 oct 20, Vieille Levée

PAUL JUGE FILS. C. FASSY.

PAUL JUGE FILS & Co.,

IMPORTEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, HUILE D'OLIVE &c., &c., &c.

ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

27, rue St-Louis.

A VENDRE à livrer par le navire Vermont, attendu de Bordeaux:
50 caisses fruits à l'eau de vie assorties
20 do abricots à l'eau de vie;
20 do prunes do;
15 do poires do;
12 do fruits assortis au jus, par
J. N. CURIEN,
5oct enc. Condé et Dumaine

Aux Planteurs & Raffineurs de sucre.

A vendre à bas prix pour clore un compte.

DIVERS objets en usage dans les Raffineries, entr'autres des formes à noir animal, des filtres, des raffinoirs, des formes en bois et en terre, enfin toute l'installation d'une raffinerie.

S'adresser à LOISON & SILVESTRE,
24, rue de la Douane.

208 BARRIQUES vin rouge,
48 barils vin blanc,
100 caisses vin rouge,
50 caisses cerises à l'eau-de-vie, récolte de 1852, à vendre en débarquement du navire Lancaster, de Bordeaux, par FRED. LOISON,
24, rue Douane.

VINS en barriques—150 barriques vin rouge St-Julien J. L, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
17 et 19, rue St-Louis.

10 CAISSES porcelaine fantaisie,
10 do de Limoges, à vendre par
BERNARD TURPIN,
No 20 Vieille Levée

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Olympus, un petit lot d'une des meilleures marques, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.,
32 1/2 rue Poydras

FIL à voiles, [illegible] à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.,
32 1/2 rue Poydras

VERMOUTH—[illegible]

Magasin de Sellerie

VENTES DE CE JOUR.

Tabac en feuilles, du Mexique.

PAR E. B. SYKES.

VENDREDI 29 du courant, à [illegible] heures et demie, sera vendu à bord [illegible] sur la levée, [illegible] tabac en feuilles du Mexique, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Meubles de choix, Miroirs &c. &c.

PAR J. A. BEARD & MAY.

[illegible] à l'encan, au No 115, rue [illegible]

[illegible]

Conditions: comptant. [illegible]

29 oct—[illegible]

Succession de Eliza Carey, épouse de Phillip McGuire

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

SAMEDI, 27 novembre, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 octobre 1852, les propriétés ci-dessous désignées, appartenant à la succession de Mme Eliza Carey, épouse de Philip McGuire, savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui y trouvent, situé le No 8 dans l'îlet borné par les rues St-Paul, Perdido, Poydras et St-Pierre, d'après le plan de C. A. Hedin, voyer. Le dit lot mesure 26 pieds face à la rue St-Paul, sur une profondeur de 127 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison à étage en bois dans la rue St-Paul, devant actuellement de magasin, et dans le fond, une maison contenant 4 chambres, une cuisine de 4 chambres, etc.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec billets portant hypothèque spéciale sur la propriété. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant à Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29oct—29,6,13,27

Vente d'esclaves de choix, de beaux meubles, etc. etc.

Succession de T. R. Hyde.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

MARDI, 30 novembre, à onze heures, il sera vendu à l'encan, chez feu M. T. R. Hyde, au coin des rues Conti et Bourbon, 1ème district, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 octobre 1852, les esclaves et meubles ci-dessous décrits, appartenant à la succession de M. T. R. Hyde, décédé, savoir:

1° JENNY, griffonne, et ses quatre enfans, savoir: AUGUSTINE, âgée de 5 ans, JOSEPH, âgé de 5 ans, FRANCIS, âgé de 3 ans et un enfant âgé de 18 mois.
2° FRANCIS, mulâtre, âgé de 20 ans, sujet aux rhumatismes.
3° CLAIRVILLE, griffe, âgé de 16 ans.
4° CILLY, âgée de 20 ans, blanchisseuse, repasseuse et couturière.
5° ATHELIA, griffonne, âgée de 14 ans.
6° FINE, griffonne, coiffeuse, âgée de 20 ans, marronneuse.

Aussi: Tout le beau mobilier de la susdite maison comprenant un assortiment complet de meubles pour salle, salle à manger, chambres, ustensile de cuisine et autres.

Conditions: Pour les meubles, comptant.

Pour les esclaves: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, avec billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an à partir de la date, endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Aucun esclave ne sera livré avant que les conditions n'aient été remplies.

☞ Les esclaves seront vendus à midi, sur les lieux.

Actes de vente pardevant J. R. Kennedy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29oct—29,10,20,3

Vente de propriété, à l'amiable.

PAR J. A. BEARD & MAY,
No 8, Arcade de Banks.

UN beau magasin en briques, rue St-Charles, près la rue du Canal;
Cinq magasins en briques, bien situés, rue du Cirque près la rue Hevia;
Un magasin à trois étages, en briques, au Basin Place;
Un magasin rue de Chartres, entre Conti et Saint Louis;
Trois belles maisons de résidence, en briques, rue du Canal près la rue des Remparts;
Une maison de résidence de prix, et en briques rue des Remparts, près la rue Bienville;
Une belle maison de résidence dans la rue Constance;
Une maison de résidence, à deux étages et en brique dans la rue Constance.
Une maison de résidence dans la rue Dauphine;
Une belle maison de résidence, à deux étages et en briques, rue du Canal, entre les rues de Cirque et Philippa;
Une maison de résidence, à trois étages et en briques, rue Julie, en face du marché Ste Marie;
Plusieurs maisons en briques et à deux étages, situées dans les rues Barthélémy, Julie, St-John, Robin Hercules et Tremé.
Une magnifique maison de résidence, à trois étages et en briques, rue Carondelet, près la rue Poydras;
Une maison de résidence pour famille, rue Carondelet;
Une maison neuve à deux étages, rue Perdido, près la rue St-Pierre.
Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées sont situées dans le premier et le second district.
Une magnifique maison de résidence, avec des terrains bien améliorés, dans la partie supérieure de Lafayette, près du chemin de fer;
Une maison à deux étages et en briques, rue Ste Marie;
Plusieurs maisons en bois, à deux étages, rues Melpomène, Jackson, Chesnut, Ste Marie et Huitième.
Plusieurs maisons de campagne, rues Bacchus, Bordeaux, Premier, Felicité et Plaquemines;
Deux beaux terrains dans les rues Bayadère;
Plusieurs lots vacants rues Dryades, Rousseau et Ste Marie;
Deux habitations de prix à la Terre-aux-Bœufs;
Une belle habitation à environ 30 milles au-dessous de la ville;
Une habitation de prix, ainsi que les esclaves, dans la paroisse St-Bernard;
Une habitation de prix, ainsi que les nègres, dans la paroisse Jefferson.
Trois habitations, ainsi que les nègres, dans la paroisse Plaquemines. 24 août

Compagnie du grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1852.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie, qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de cette compagnie, jeudi 2 décembre 1852.

Par ordre du bureau, JOHN CALHOUN, Secrétaire
30 sept—60j

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1852.

AVIS—Avis est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait le 4 décembre prochain, et qu'un autre versement de dix pour cent sera dû et devra être fait le 4 janvier prochain, au bureau de cette Compagnie, au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse.

BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

2oct

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851

AVIS.—A dater de 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans le prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets.........$3 00 cts
A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets.........10
A Carrollton—Paquets de 30 tickets.........5 00

☞ Tous les autres taux resteront les mêmes.

Par ordre de la direction:

11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

A LOUER—La maison à trois étages située No 6, rue des Remparts, près la rue du Canal [illegible] de P. CUSACHS,
18oct Enc. Royale et St-Philippe

A LOUER—Possession pouvant en être donnée de suite:
Une maison haute et dépendances, située rue Vieille Levée, No 86, entre Jefferson et Toulouse.
Une maison basse et dépendances, située rue Rousseau, encoignure Philippa, dans Lafayette.
CHARLES CAVAROC,
18 oct 30, rue Bienville.

A LOUER—La grande maison de résidence No 185, rue Conti, sera à louer le 1er novembre prochain par LABORDE & XIQUES
14 oct 37, Commune

A Louer—Une maison située No 86, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et Jefferson. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain.
CHARLES CAVAROC,
21 sept—1m 30, rue Bienville

A Louer—Possession devant en être donnée le 1er novembre—Une belle et grande maison, ayant une vaste cour dallée, cuisine haute, ainsi que four, &c, située rue Esplanade, No 97, entre Condé et Royale.
CHARLES CAVAROC,
18sept—1m 30, rue Bienville

A Louer—A long bail et à des conditions avantageuses, les cinq magasins rue Ste Anne Nos 6, 7, 10, 11 et 12, et les cinq magasins rue St Pierre, Nos. 6, 8, 9, 10 et 11, tous vis-à-vis la place Jackson. On pourra prendre possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU,
18sept 17 et 19, rue St-Louis

A Louer—La Maison et le Magasin formant l'encoignure des rues de Chartres et St Pierre vis-à-vis la place Jackson. On pourra en prendre possession le 1er novembre prochain. On donnera un bail de plusieurs années.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co.
18sept 17 et 19, St-Louis

A louer—Une maison à étage, construite en briques, rue Thalie, entre celles Prytanée et Nayades. S'adresser à X. LAMBERT,
1er sept 62, rue des Magasins.

A LOUER—La maison à deux étages située rue de l'Esplanade, près de la rue Craps On pourra en prendre possession le 1er octobre.

A LOUER—Le magasin No 62, rue Poydras, près du coin de la rue Magasins. On pourra en prendre possession le 1er novembre.

A LOUER—Les deux bureaux No 12 Passage de la Bourse, près de la Poste, et qui sont maintenant occupés par M. Bujac. S'adresser à JUAN Y DE EGANA,
14 sep 47 rue Bienville

A Louer,

A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Baronne, convenables pour magasin de nouveautés, marchandises sèches, etc. C'est une des meilleures localités de la ville, et est adjacente au dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.

—Aussi—

TROIS BUREAUX, dans la même bâtisse, faisant face à la rue Baronne. Pour les conditions s'adresser au club du Pelican, 95, Canal. 2 juill

A LOUER.

Une maison à trois étages, en briques, située rue Royale No 150, entre Toulouse et St-Louis. Les clefs en seront livrées le premier novembre prochain.

Trois magasins, dont deux forment l'encoignure Hôpital et Gallatin, et l'autre N° 5, rue Hôpital.

Les clefs en seront livrées immédiatement.
S'adresser à EDWD. SHIFF & Co,
30sept—3pe No 129, rue de la Commune.

CASTILLON cognac fine champagne—3 demi-pipes 1825,
6 quarts do, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
24 sep 31, Vieille Levée

OTARD DUPUY & Cie. cognac—2 demi-pipes, 4 quarts do, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par
J & J TARDOS,
24 sept 31, Vieille Levée

A. DE MONDORE cognac—38 quarts 1846, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS,
24 sep 31, rue Vieille-Levée

J. LAVILLE cognac fine champagne—41 quarts, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS,
24 sep 31, Vieille-Levée

JEAN LOUIS cognac—30 demi-pipes 1811, 30 quarts do, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
24 sep 31, Vieille Levée

MARGAUX Médoc—50 caisses vin rouge, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
24 sep 31, Vieille Levée

ST JULIEN Médoc—50 caisses vin rouge, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
24 sep 31, Vieille Levée

HAUT SAUTERNE—30 caisses vin blanc, en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
24 sep 31, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

Vente à crédit de Linge Sale, Couquettes &c. &c.

PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI 29 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77:

[illegible]

A 11 heures après midi:

[illegible]

Conditions libérales à la vente. 29 oct

Vente Remise!

Stock de Vin Champagne.

En débarquement du Louise Otto, de Bordeaux.

PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI 29 octobre 1852, à 12 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue St-Philippe, 1me district:

12 quarts cognac Victor Silly, de prunes,
14 [illegible] do do do
5 demi pipes de do do
Conditions à la vente. 28oct

Beaux Tapis, Meubles et Ornements.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI 29 octobre 1852, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 87, rue Bourbon, des meubles en acajou tels que: [illegible] sofas, fauteuils, armoires, chaises, bureaux, lits, [illegible] tapis, pendules, candélabres, [illegible] cylindres, glaces, porcelaines, [illegible] verreries, cristaux, etc.

Conditions comptant. 26oct

Fonds de Confiseur bien assorti.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

VENDREDI 29 octobre, à midi, il sera vendu au No 175, rue de Chartres, entre les rues Toulouse et Jefferson, le contenu du dit établissement consistant principalement en: sirops assortis, confitures, liqueurs, dragées, bonbons, sucreries, boîtes, [illegible], bocaux de toute espèce, comptoirs, tables, etc.; vitres et installations. Voir l'inventaire chez l'encanteur. 26oct

Orange Grove's Cigars Manufactory, à Alger

235,000 cigares de marques et qualités différentes!

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI, 29 octobre 1852, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan au magasin de MM. Prim Walsh & Co, No 21, rue de Rouen, [illegible]

165,000 cigares, Regalias, [illegible], Regalias, Castellanos, [illegible], etc.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.

Conditions:—[illegible] 19 oct

Meubles! Meubles!

PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 29 octobre 1852, à onze heures A. M. à l'encoignure des rues Notre Dame et Tchoupitoulas:

Un lot de meubles assorti provenant d'une personne quittant la ville, tels que bureaux, tables, chaises, sideboards, sofas, lits de fer et literie, glaces, pendules, etc., &c.

Conditions, comptant. 27 oct

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Mathieu Otzen.

PAR F. FERNANDEZ.

EN vertu d'un ordre de l'honorable John C. Larue, juge de la première cour de district de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 octobre 1852, il sera vendu, jeudi 4 novembre prochain, à 10 heures du matin, au magasin No 202, rue Vieille Levée, entre les rues Quartier et Esplanade, le contenu du dit magasin, comprenant des ustensiles de bas genres, en ménage et de tabac de première qualité, ainsi que le tout de l'installation du magasin, un lot de meubles, fournaux pour cuisine, &c. 26 oct

Propriété de valeur et Magasin rue Carondelet, près de la rue du Canal, et Trois Lots de Terre dans le 4me district, autrefois Lafayette.

Succession du Dr. Wm M Carpenter.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI 30 octobre 1852, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade Banks, conformément à un ordre de l'honorable J. H. Overton, juge de la Cour de District de St-Landry, daté du 4 décembre 1851, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la succession du Dr. W. M. Carpenter.

1o—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district (en vertu de la municipalité) de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Commune, Baronne et Canal, mesurant 30 pieds 11 pouces face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 7 pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant ou ayant appartenu à M. Glendy Burke, et de l'autre côté par la propriété appartenant jadis à M. Patrick Ryan—En outre de 140 actions de $100 chacun du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur cette propriété. Les améliorations consistent en un vaste et commode édifice à trois étages, avec une porte cochère sur la rue.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en coupons égaux et portant intérêt au taux de 6 p. 0/0 par an du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, payable à échéance, de manière qu'un même paiement pour le tout soit [illegible]

La dite propriété est vendue sujette à l'hypothèque de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à laquelle il reste dû une balance d'environ $4 500. L'acheteur assumera la dette de cette dernière somme payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque.

2o—3 certains lots de terre situés dans le faubourg des Religieuses, 4me district, autrefois Lafayette, désignés sous les Nos 1, 2 et 3, d'après un plan dressé le 1er mai 1841 par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette.

Lesdits lots sont ainsi l'îlet borné par les rues Magasins, Live Oak, Ste Marie et St André. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Ste Marie et Live Oak, mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Ste Marie par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Live Oak. Les lots Nos 2 et 3 adjacents au No 1 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Ste Marie par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les dits terrains sont situés près du marché de la rue des Magasins et sont très convenables pour des habitations de famille.

Conditions de la vente:—Pour la propriété No 2, un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, avec intérêt à 5 pour cent par an de la date à l'échéance et dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, intérêt de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, sans estimation préalable.

Actes de vente pardevant H. B. Cénas, not. public aux frais des acquéreurs.

29 sept—14,29 29,30oct

DIVERS—100,000 Aiguilles de Hemming, Warren & Barlett,
200,000 Hameçons;
20,000 Capsules anglaises et françaises, cannelées et lisses,
100 grosses Coutellerie fine et ordinaire,
20 paniers Faïence fine et commune, tous les colis à la Douane;
1000 douzaines de Gobelets pour la campagne,
C. CARRERE,
16sep 22, rue Condé, et 116, Vieille Levée

CONSERVES de Deffès & Co.—20 caisses de 24 boîtes sardines à l'huile,
10 caisses de 50 boîtes sardines à l'huile,
20 do 100 1/2 do do,
40 do 100 1/2 do petits pois.
50 do do do do,
10 do 100 1/2 do truffes au naturel.
10 do 100 1/4 do champignons,
10 do 100 1/2 do,
15 do 100 1/2 do cèpes à l'huile,
10 do pâtés assortis,
12 do cerises au sucre. En débarquement du brick français Eliza, et à vendre par
A. CARRIERE,
2sept 25, Vieille Levée

A VENDRE en magasin—100 barriques vin rouge St-Julien bon ordinaire.
100 barriques vin rouge St-Estèphe bon ordinaire.
35 do do différentes marques pour familles.
50 barriques vin blanc Haut Sauterne,
130 barils do do,
40 do vin de Muscat Lunel,
40 quarts de pipes cognac Edmond Jantin,
50 paniers de 100 bouteilles fine champagne,
15 balles de 15 milliers bouchons pointus, etc.
X. LAMBERT,
6 oct 62, rue des Magasins

FRUITS AU JUS—20 caisses fraises Jh. Peions;
10 caisses fraises Teyssonneau, à vendre par
do fruits assortis, reçus par le Swan à vendre par FAURES & NORMAN.
16 sep

EN magasin et à vendre par les soussignés:
Essence de rose de première qualité;
Essence de bergamote d'ambre, de citron, &c., de
par LANATA, GANDOLFO & Co,
19oct 9 et 10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 douzaines de chaises d'Italie.
LANATA, GANDOLFO & Co,
19 oct 9 et 10, Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés—
50 douzaines cravattes d'Italie
LANATA, GANDOLFO & CO,
19oct 9 et 10 Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés:
50 barils graine de canaris;
10 do do de lin d'Italie;
10 caisses gomme arabique première qualité;
2 do do ordinaire,
LANATA, GANDOLFO & Co,
19oct 9 & 10, Jefferson

EN débarquement du brick Stienzio, de Genes, les soussignés offrent à vendre:
300 barriques vin rouge Bergasse.
1000 paniers huile Plagniol, bouteilles de 24 onces.
200 do do do demi do
400 caisses macaroni
400 do vermicelli,
10 barils amandes sans coques,
LANATA, GANDOLFO & CO.
19oct 9—10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre—125 kegs de vieux vin Malaga, doux de 8 gallons chaque, par
LANATA, GANDOLFO & Co.
18oct 9 & 10, Jefferson

EAU de fleur d'oranger—100 caisses en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co.
18sept 30 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—180 barils vin blanc;
40 barils barriques vin blanc, 20 barriques do,
30 barriques vin rouge, 30 do do 1844.
50 caisses abricots,
105 do absinthe Sauvageol, Bruneton & Co;
25 do do vin Tockay, 12 quarts pipes eau de vie
100 caisses vin muscat;
25 do liqueurs supérieures de Champion;
40 do marasquino 20 do curaçao;
4 barils Madère très vieux;
1500 demi boites sardines.
CHARLES CAVAROC,
19oct—8 30 rue Bienville

A VENDRE, à livrer par le navire Oceana, attendu de Bordeaux,
400 barriques vin rouge, 20 do vin blanc,
8 demi-barriques de 1848, 10 barils vin rouge 1844
125 barils vin blanc, 1,000 caisses vin rouge.
210 caisses vin blanc,
10 pipes eaux-de-vie, Ccq Père et fils, 1830 1re p.
5 do do Castillon 1825, do,
51 caisses fruits du jus, Teyssonneau jus,
5 do 24/2 bout. do do;
50 do fruits à l'eau-de-vie do;
50 do cerises do;
157 caisses absinthe, Sauvageol, Bruneton & Co.,
21 do vrai muscat do;
1,500 demi-boites thon mariné, 72 do sardines,
1500 quarts do do,
CHARLES CAVAROC
18 oct 30 rue Bienville

EN débarquement du navire Telassar, de Marseille
30 barriques vin rouge Bergasse,
125 paniers de 12 bouteilles huile de Plagniol,
75 do do 24 1/2 do do do,
75 caisses absinthe Sauvajol Bruneton & Co,
40 do do Eau de fleurs d'oranger triple de Mérot & Co
6 balles bouchons ordinaires de 15m chaque,
4 do do supérieurs 15m,
A vendre par NUMA LACOSTE,
28 sept 147, rue Royale

EN débarquement du navire Sharon, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge, St Emilion,
10 do do Haut Talence,
16 do do St Estèphe Médoc,
15 do do Haut Sauterne,
37 demi do do blanc Haut Sauterne,
100 caisses vin blanc do
A vendre par NUMA LACOSTE,
24 sept 147, rue Royale

SALAISONS assorties—150 caisses olives vertes. 50 do do Amolines, 60 do câpres fines, 20 corni...uns à l'estragon, 20 do anchois au sel, 24 do do à l'huile, 25 do olives farcies, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale

BIERE d'Ecosse—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Lapland, un petit lot de la marque célèbre de Younger, en pintes et quarts.
WILLIAMSON, ZARATIN & Co.
24 sept 32 1/2, rue Poydras

NATTES—70 balles qualité ordinaire, et 3 balles belle qualité, à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & Co,
21 sep 32 1/2, rue Poydras

CAFE Rio—600 sacs prime, vert, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHELL,
14 juill 70, Poydras

CHAMPAGNE—30 paniers Heidsick en bouteille, 25 do do en 1/2 bouteilles, 25 do Veuvecoq, en bouteilles, 10 caisses Cabinet, le tout débarquement actuellement, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
18 oct 17 & 19, rue St-Louis

MATCHES.

[illegible] L. A. Guillemain [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Meubles! Meubles!

PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

SAMEDI 30 du courant, à 4 heures P. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de la rue Conti, [illegible] un mobilier comprenant: lits de fer, armoires, lavabos, chaises, sofa, tables, glaces, linge de table, ustensiles de cuisine, &c.

Conditions—comptant. 28 oct

Effets mobiliers, Mules, Charrettes, &c.

Succession de Durand Lavigne.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la N. Orléans, il sera vendu en vente publique, mercredi 3 novembre 1852, à midi, à la dernière résidence du défunt, rue de la Levée, entre les rues Hancock et Monroe, pour le compte de ladite succession:

Un lot d'effets mobiliers meubles, &c. Deux mules, deux mules, charrettes, harnais, &c. &c. Conditions, comptant. 29 oct

Succession de Josephine Mathey.

PAR J. K. TOURNE, Encanteur.

Bureau, 95, rue Commune.

MERCREDI 3 novembre 1852 il sera vendu à l'encan, rue Ste-Anne, entre les rues Mirot et Tonti, en vertu d'un ordre de l'honorable 3me Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 23 octobre 1852:

Le mobilier, ustensiles de cuisine et deux bonnes voitures ainsi appartenant à la dite succession.

Conditions—Comptant. 25oct—3m10j

Vente de mobilier, rue Commune.

Succession de Geo. T. Dunbar.

PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.

JEUDI, 4 novembre 1852, à 11 heures, il sera vendu à la résidence de feu Geo. T. Dunbar, rue Commune, entre les rues Johnson et Bertrand, en vertu d'un ordre de l'honorable T. H. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 août 1852, le mobilier entier du dit défunt, comprenant meubles de salon et de chambre, rideaux, tapis, paillassons, bibliothèque, piano et tabouret en bois de rose, un beau fusil, machine à coudre, argenterie et articles de [illegible], ustensiles de cuisine, une voiture (jardin, un buggy), cheval, harnais, une vache, etc., etc.

Conditions:—Comptant.

Un omnibus partira de l'encoignure des rues St-Charles et Commune, à 10 heures et demie du matin, le jour de la vente. 25oct

CALIFORNIE.

DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO VIA ASPINWALL, NAVY BAY.

SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE.

Compagnie de la malle du Pacifique.

Jours réguliers des départs: 7 et 22 de chaque mois.

Le magnifique steamer FALCON, commandé par le capit. H. Hartstein de la marine des E.U., partira du wharf, en face de la place Jackson, dimanche 7 novembre, à 8 heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay) et se reliera à son arrivée avec la malle du Pacifique, partant de Panama pour San Francisco à l'arrivée des passagers et des dépêches. Il n'y aura aucun retard à Panama.

Le chemin de fer de Panama est maintenant en pleine opération et les chars le conduiront à Gorgona. Les passagers trouveront ainsi la facilité de gagner quarante milles de navigation, et éviteront les dangers et les difficultés qui existaient précédemment dans le débarquement qui s'opérait à la bouche du Chagres. Ils débarqueront maintenant avec sûreté et commodité à Aspinwall, sur des wharfs de la Compagnie, sans aucune dépense. Le transit par l'isthme se fera aux frais des passagers. On ne prend qu'une seule classe de passagers.

C'est maintenant le voyage le plus sûr et la route la plus économique qui soit offerte aux passagers qui se rendent en Californie. Les malles de l'Isthme de Panama à San Francisco.

Des billets pour tout le voyage, dans les chambres et l'entrepont, pourront être obtenus chez
ARMSTRONG, HARRIS & Co.
23oct 43, rue Natchez

Compagnie de Steamships de la Malle des Etats-Unis.

POUR NEW-YORK,

via la Havane et se reliant à la Havane avec le steamship ISABEL, de la malle des Etats-Unis, touchant à Key West et Charleston.

Le magnifique steamship à double machine EMPIRE CITY du port de 2,000 tonneaux, commandé par le capitaine Henry Windle, partira de son wharf, vis-à-vis la Place Jackson, avec la malle du gouvernement et les passagers, mardi, 26 octobre, à 8 heures précises du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 95, rue des Magasins.
JAMES R. JENNINGS,
20 oct Agent.

POUR PHILADELPHIE.

Compagnie de Navigation à Vapeur de Philadelphie.

Le magnifique steamship STATE OF GEORGIA, du port de 1200 tonneaux, capt. John E. Walton, a commencé ses voyages réguliers et partira de Savannah le Mercredi 7 juin, et après cette date tous les mercredis à Savannah, le 16 et 30 juin, 14 et 28 juillet, 10 et 25 août et ainsi de suite.

Ce navire a été construit pour la vitesse, la solidité et l'agrément, et offre de nouvelles facilités au commerce et aux voyageurs.

Passage à la chambre, pour Philadelphie, $15
Billets pour tous les points jusqu'à New York, $[illegible]
Entrepont, $[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à
PADELFORD, FAY & CO, agents à Savannah
HIRON & MARTIN, agents, à Philadelphie
3mai—1an

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine LYON, ALABAMA, Capitaine LUDLOW.

Partiront de Savannah et de New-York tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux et sont incomparables pour la vitesse, la sûreté et le confort.

Ils partent de Savannah en même temps que les steamers Marion et SOUTHERNER, partant de Charleston et en Nouvelle-York, tous les samedis.

☞ Passage à la Chambre $25, payable avant d'embarquer.

Agents: PADELFORD, FAY & CO, Savannah
SAMUEL L. MITCHELL,
3mai 194, Front St. New-York

Directement pour les Attakapas.

Le bateau à vapeur UNION, capitaine J. Forçay, recevra du fret et des passagers, rue St-Louis et partira, pour ladite destination, MARDI, 26 du courant, à 5 heures d'après midi. L'Union prendra du fret et des passagers pour St Martinville, Franklin, Centreville, New Iberia, Pattersonville, Bayou Bœuf, l'embouchure du Bayou Black et tous les autres points intermédiaires. Pour plus ample détail, s'adresser à bord ou à HALL & RODD
26 oct No 1, Front Levée

PAQUEBOT DE PLAQUEMINES

Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Kaiba, a été nouvellement et entièrement réparé. Le travail des machines et les bouilloires ont été examinées par les inspecteurs et ont été trouvées en bon état, suivant le rapport par le certificat annexé de l'Abeille. Les chaudières ont été éprouvées par la pression de vapeur de 112 livres. Le Doswell reprendra ses voyages réguliers pour le port et départs, et partira de la Nouvelle-Orléans Mardi, 26 octobre, et tous les Vendredis et Mardi, à 8 heures du matin, Retournera à la ville les Lundis et le Vendredi, jusqu'à nouvel avis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue St-Louis. 16oct—1m

PAQUEBOT DE LA COTE

Pour Bayou Sarah, Port Hudson, Waterloo, Baton Rouge:

Pour les ports intermédiaires—Les propriétaires du bateau à vapeur E. D. Blue ont acheté le beau bateau à vapeur BELLA DONNA, pour le faire à l'avenir les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS à partir de l'arrivée des chars du chemin de fer de Woodville.
J. H. MORRISON & Co., Agents,
28oct—1m No 1, Front Levée

Pour les Attakapas.

Le beau steamer léger et rapide ANNA No 2, capitaine J. J. Labarthe, partira pour les Attakapas MERCREDI, à 5 heures P. M. précises, du pied de la rue St Louis, pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention sera prêtée aux affaires qui lui seront confiées.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St-Louis. 4 nov

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de monter ou descendre des bateaux chargés ou non, ainsi que des navires, que le bateau à vapeur DANIEL BOONE, entièrement réparé à neuf, et d'une très supérieure force, est réparé à neuf et est à vendre à Plaquemines, Iberville. Ce bateau peut être employé à la journée, au mois ou à l'année, à des prix très modérés. S'adresser à
PAUL LACROIX.
8 mai 13 rue Toulouse

Pour le Havre.

Le trois mâts français de première classe WILHELMINE, capitaine J. D. Fed, est en déchargement et prendra de suite du fret. Pour fret de 400 balles de coton seulement, ayant de beaux emménagements pour passagers, s'adresser au capitaine à bord, au Quai No 5, troisième district, ou à
H. V. BAXTER, 25 rue Chartres

John Hall. E. W. Rodd.

HALL & RODD,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

No 1, Front-Levée, Nlle-Orléans.

Jean B. McGUIRE & Co.,

Courtiers de Navires,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS,

28, BANK PLACE

F. QUADRAS & Co.,

DOUANE, **importeurs de produits de la Havane**, tiennent constamment un assortiment de cigares de la Havane de toutes qualités marque El Duende, et de tabac en feuilles des meilleures [illegible]

Avances sur consignations

JE ferai des avances sur consignations faites à tous ports de la Havane. D. BORNIO Jr.

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie.

C. CARRERE,

Rue Condé, No 22, et Vieille Levée, No 116.

REÇU par les navires Aratella & Hope et Lever pool: 150 paniers Faïence, lesquels, ajoutés au stock déjà en main, forment un assortiment des mieux choisis.

Les marchands de la campagne, les familles et les personnes qui tiennent pension ou café trouveront constamment les articles suivants, lesquels sont [illegible] emballés ou livrés à domicile aux frais de l'établissement:

Services porcelaine blanche à thé, dîners et toilette [illegible]

" Faïence bleu pâle et gros bleu et brun, des dits chinois.

Verrerie.

Gobelets pour café de tous modèles;
Verres à boire de pour familles;
Verres pour tous les vins.
Compotiers, sucriers, bols à punch,
Carafes à liqueurs, à sirop et à eau.

Lampes et ornements de cheminées.

Candélabres dorés en bronze, modèles nouveaux;
Lampes solaires de toutes dimensions.

Coutellerie fine, anglaise et américaine

Cuillers à café, argent d'Allemagne et plaqué,
Couverts argent d'Allemagne et plaqué,
Plateaux de toutes dimensions,
Porte-huiliers façon française et anglaise;

Ustensiles de cuisine de ménage, &c

Chaudières, fours de campagne, casseroles, [illegible], cafetières à café, moulins à café, grecques françaises, &c.
Huiles de baleine et de graines
Camphine, esprit de gaz;
Globes pour lampes, tubes, mèches, &c. &c.

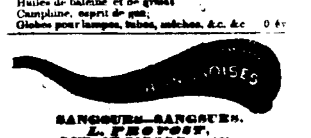

SANGSUES—SANGSUES.

L. PREVOST,

RUE ST-PIERRE, no 121

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, grand dépôt central DE LA SUR [illegible]

AU PUBLIC.

H. A. L. PLOUGH, Sr, Dentiste,

No 192, rue du Canal,

Près du coin de la rue Royale,

CONNU avantageusement depuis plusieurs années par les citoyens de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il est venu de nouveau s'établir en cette ville à l'endroit ci-dessus indiqué. Placé dans le centre de la ville et disposant chez lui tout ce qui est nécessaire à la pratique de son art, il est prêt à donner à toutes les consultations désirables à quelque heure du jour que ce soit.

Il fera tous ses efforts pour satisfaire ses clients et il espère que sa longue expérience et l'habileté qu'il s'est acquise lui vaudront le patronage du public.

13sept—6m

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 164 au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 2 juin

Cabinet de dentiste au prix de New-York.

CHARLES B. KELLS, (de New-York) Dentiste, encoignure St-Charles et North, Maison face à la place Lafayette,

NOUVELLE-ORLÉANS

VIENT de s'établir son cabinet d'une manière permanente en cette ville. Les personnes ayant besoin de son service [illegible]

[illegible]